



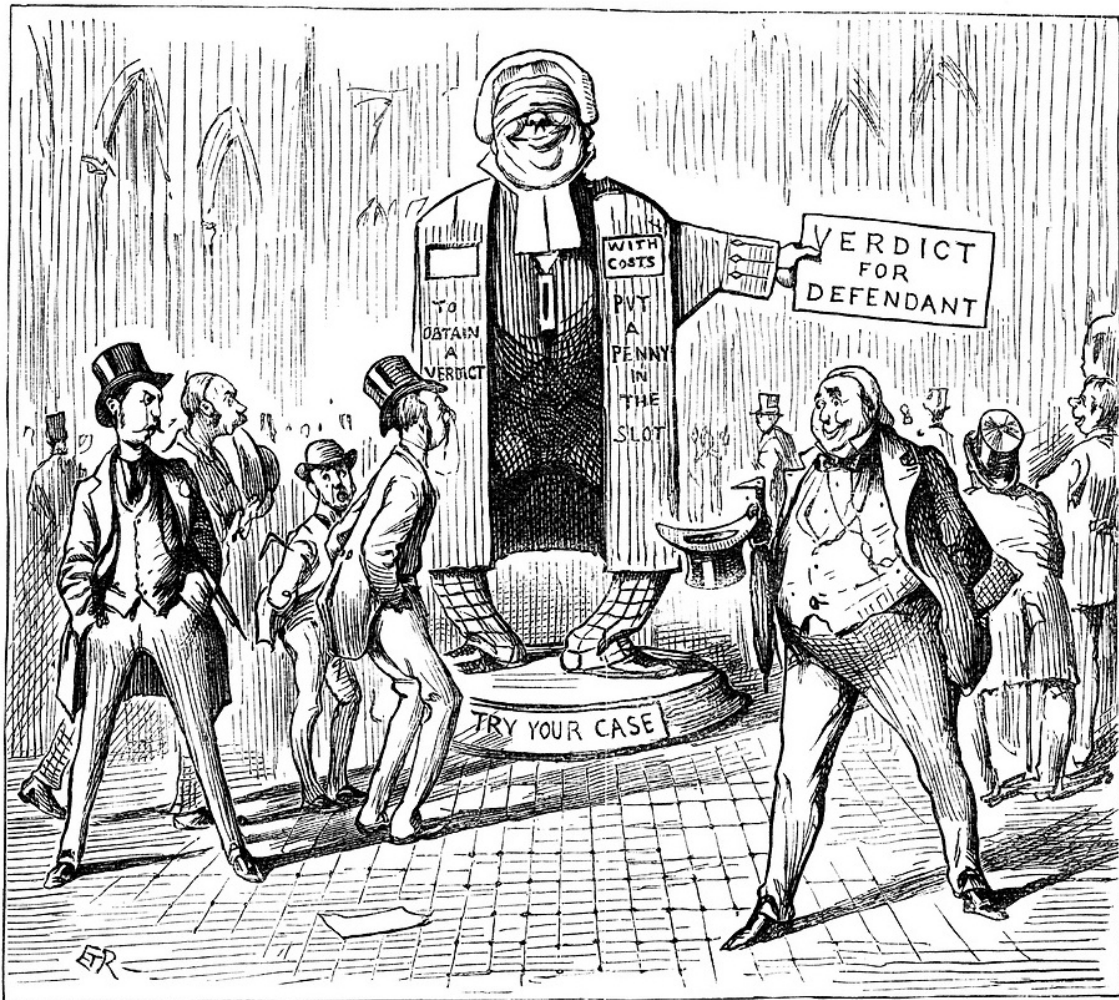
L'usage de tout système électronique ou informatique est interdit dans cette épreuve.

Rédiger en anglais et en 500 mots (plus ou moins 10 %) une synthèse des documents proposés, qui devra obligatoirement comporter un titre. Indiquer avec précision, à la fin du travail, le nombre de mots utilisés (titre inclus).

Ce sujet comporte les 4 documents suivants :

- un dessin paru dans *Punch Magazine* en 1890 ;
- un extrait de 'The Minority Report' de Philip K. DICK, nouvelle parue en 1956 ;
- un article de Hannah FRY publié dans *The Wall Street Journal* en 2018 ;
- un article de Vera EIDELMAN, publié sur le site de l'ACLU¹ en 2017.

L'ordre dans lequel se présentent les documents est arbitraire et ne revêt aucune signification.



AUTOMATIC ARBITRATION.

NO MORE EXORBITANT FEES! NO MORE LAW! NO MORE TRIALS!

Source: *Punch Magazine* 1890

¹ The American Civil Liberties Union (ACLU) is a nonprofit organization whose stated mission is "to defend and preserve the rights and liberties guaranteed to every person in this country by the Constitution and laws of the United States". The ACLU provides legal assistance in cases when it considers civil liberties to be at risk.

The Minority Report, by Philip K. DICK, 1956

Excerpt from Chapter I

“As I understand it,” Anderton said cautiously, “you’re going to be my assistant until I retire.”

“That’s my understanding, too,” the other replied, without an instant’s hesitation.

“Which may be this year, or next year — or ten years from now.” The pipe in Anderton’s hand trembled. “I’m under no compulsion to retire. I founded Precrime and I can stay on here as long as I want. It’s purely my decision.”

Witwer nodded, his expression still guileless. “Of course.”

With an effort, Anderton cooled down a trifle. “I merely wanted to get things straight.”

“From the start,” Witwer agreed. “You’re the boss. What you say goes.” With every evidence of sincerity, he asked: “Would you care to show me the organization? I’d like to familiarize myself with the general routine as soon as possible.”

As they walked along the busy, yellow-lit tiers of offices, Anderton said: “You’re acquainted with the theory of precrime, of course. I presume we can take that for granted.”

“I have the information publicly available,” Witwer replied. “With the aid of your precog mutants, you’ve boldly and successfully abolished the post-crime punitive system of jails and fines. As we all realise, punishment was never much of a deterrent, and could scarcely have afforded the comfort to a victim already dead.”

They had come to the descent lift. As it carried them swiftly downward, Anderton said: “You’ve probably already grasped the basic legalistic drawback to precrime methodology. We’re taking in individuals who have broken no law.”

“But surely, they will,” Witwer affirmed with conviction.

“Happily, they don’t — because we get to them first, before they can commit an act of violence. So the commission of the crime itself is absolute metaphysics. We can claim they are culpable. They, on the other hand, can eternally claim they’re innocent. And, in a sense, they are innocent.”

The lift let them out, and they again paced down a yellow corridor. “In our society, we have no major crimes,” Anderton went on, “but we do have a detention camp full of would-be criminals.”

Doors opened and closed, and they were in the analytical wing. Ahead of them rose impressive banks of equipment — the data-receptors, and the computing mechanisms that studied and restructured the incoming material.

[...]

Witwer crossed the room to the machinery. From a slot he collected a stack of cards. “Are these names that have come up?” he asked.

“Obviously.” Frowning, Anderton took the stack

from him. “I haven’t had a chance to examine them,” he explained, impatiently concealing his annoyance.

Fascinated, Witwer watched the machinery pop a fresh card into the now empty slot. It was followed by a second — and a third. From the whirring disks came one card after another.

[...]

Automatically, Anderton collected the fresh cards which had been turned up by the spinning machinery. “Some of these names will be totally discarded. And most of the remainder record petty crimes: thefts, income tax evasion, assault, extortion. As I’m sure you know, Precrime has cut down felonies by ninety-nine and decimal point eight percent. We seldom get actual murder or treason. After all, the culprit knows we’ll confine him in the detention camp a week before he gets a chance to commit the crime.”

“When was the last time an actual murder was committed?” Witwer asked.

“Five years ago,” Anderton said, pride in his voice.

“How did it happen?”

“The criminal escaped our teams. We had his name — in fact, we had all the details of the crime, including the victim’s name. We knew the exact moment, the location of the planned act of violence. But in spite of us he was able to carry it out.” Anderton shrugged. “After all, we can’t get all of them.” He riffled the cards. “But we do get most.”

“One murder in five years.” Witwer’s confidence was returning. “Quite an impressive record... something to be proud of.”

Quietly Anderton said: “I am proud. Thirty years ago I worked out the theory [...]. I saw something legitimate ahead — something of tremendous social value.”

[...]

“Are you ever tempted to —” Witwer hesitated. “I mean, some of the men you pick up must offer you plenty.”

“It wouldn’t do any good. A duplicate file of cards pops out at the Army GHQ. It’s check and balance. They can keep their eye on us as continuously as they wish.” Anderton glanced briefly at the top card. “So even if we wanted to accept a —” He broke off, his lips tightening.

“What’s the matter?” Witwer asked curiously.

Carefully, Anderton folded the top card and put it away in his pocket. “Nothing,” he muttered. “Nothing at all.”

[...]

On the card was his name. Line one — an already accused future murderer! According to the code punches, Precrime Commissioner John A. Anderton was going to kill a man — within the next week. With absolute, overwhelming conviction, he didn’t believe it.

Don't Believe the Algorithm

By Hannah FRY² | September 5, 2018

The Notting Hill Carnival is Europe's largest street party. A celebration of black British culture, it attracts up to two million revelers, and thousands of police. At last year's event, the Metropolitan Police Service of London deployed a new type of detective: a facial-recognition algorithm that searched the crowd for more than 500 people wanted for arrest or barred from attending. Driving around in a van rigged with closed-circuit TVs, the police hoped to catch potentially dangerous criminals and prevent future crimes.

It didn't go well. Of the 96 people flagged by the algorithm, only one was a correct match. Some errors were obvious, such as the young woman identified as a bald male suspect. In those cases, the police dismissed the match and the carnival-goers never knew they had been flagged. But many were stopped and questioned before being released. And the one "correct" match? At the time of the carnival, the person had already been arrested and questioned, and was no longer wanted.

Given the paltry success rate, you might expect the Metropolitan Police Service to be sheepish about its experiment. On the contrary, Cressida Dick, the highest-ranking police officer in Britain, said she was "completely comfortable" with deploying such technology, arguing that the public expects law enforcement to use cutting-edge systems. For Dick, the appeal of the algorithm overshadowed its lack of efficacy.

She's not alone. A similar system tested in Wales was correct only 7% of the time: Of 2,470 soccer fans flagged by the algorithm, only 173 were actual matches. The Welsh police defended the technology in a blog post, saying, "Of course no facial recognition system is 100% accurate under all conditions." Britain's police force is expanding the use of the technology in the coming months, and other police departments are following suit. The NYPD is said to be seeking access to the full database of drivers' licenses to assist with its facial-recognition program.

Law enforcement's eagerness to use an immature technology underscores a worrisome trend you may have noticed elsewhere: Humans have a habit of trusting the output of an algorithm without troubling themselves to think about the consequences. Take the errors we blame on spell check, or the tales of people who follow their GPS over a cliff. [...]

There's no doubting the profound positive impact that algorithms have had on our lives. The ones we've built to date boast a bewilderingly impressive list of accomplishments. They can help us diagnose breast cancer, catch serial killers and avoid plane crashes. But in our hurry to automate, we seem to have swapped one problem for another. Algorithms — useful and impressive as they are — have already left us with a

tangle of complications. [...]

Our reluctance to question the power of a machine has handed junk algorithms the power to make life-changing decisions [...].

Even the algorithms that (mostly) fulfill their promises have issues. The facial-recognition algorithm at the Manchester Airport failed to notice when a husband and wife accidentally presented each other's passports to the scanners. Recidivism algorithms used in courtrooms overestimated black defendants' likelihood to be repeat offenders, and underestimated the same likelihood for white defendants. Algorithms used by retailers to pinpoint pregnant women and serve them ads can't be turned off, even after a miscarriage or a stillbirth. [...]

The inherent problems of algorithms are magnified when they are paired with humans and our ready acceptance of artificial authority.

But maybe that's precisely the point. Perhaps thinking of algorithms as some kind of authority is where we went wrong.

Even when algorithms aren't involved, there are few examples of perfectly fair, accurate systems. Wherever you look, in whatever sphere you examine, you'll find some kind of bias if you delve deep enough. [...]

Imagine if we accepted that perfection doesn't exist. Algorithms will make mistakes. Algorithms will be unfair. In time, they will improve. But admitting that algorithms, like humans, have flaws should diminish our blind trust of their authority and lead to fewer mistakes. [...]

The best results occur when humans and algorithms work together. Neural networks that screen breast cancer slides aren't designed to diagnose tumors; they are designed to narrow down a vast array of cells to a handful of suspicious areas for the pathologist to check. The algorithm performs the lion's share of the work, and the human comes in at the end to provide expertise. Machine and human work together in concert, exploiting each other's strengths and embracing each other's flaws.

This is the future I'm hoping for, one where arrogant, dictatorial algorithms are a thing of the past, and we stop seeing machines as objective masters and start treating them as we would any other source of power. We need to question algorithms' decisions, scrutinize their motives, acknowledge our emotions, demand to know who stands to benefit, hold the machines accountable for their mistakes, and refuse to accept underperforming systems. This is the key to a future in which the net effect of algorithms is a positive force in society. The job rests squarely on our shoulders. Because one thing is for sure: In the age of the algorithm, humans have never been more important.

² Hannah FRY is British. She is an associate professor in the mathematics of cities at University College London. This essay is adapted from her book "Hello World: Being Human in the Age of Algorithms," first published Sept. 18, 2018.

Secret Algorithms Are Deciding Criminal Trials and We're Not Even Allowed to Test Their Accuracy

In today's world, computerized algorithms are everywhere: They can decide whether you get a job interview, how much credit you access, and what news you see. And, increasingly, it's not just private companies that use algorithms. The government, too, is turning to proprietary algorithms to make profound decisions about your life, from what level of health benefits you receive to whether or not you get charged with a crime.

This isn't necessarily good or bad. At their core, "algorithms" are just instructions, like a recipe or user manual, that use raw inputs to determine outcomes in all kinds of decision making. But it becomes a serious problem when the government keeps those algorithms — including the source code that executes the programs and the raw data that constitutes their inputs — secret from the public.

And that's exactly what is happening in criminal trials around the country.

Take, for example, the case of Billy Ray Johnson, who was sentenced to life in prison without parole for a series of burglaries and sexual assaults he says he did not commit, largely based on the results of a proprietary algorithm called TrueAllele. TrueAllele claims to identify the perpetrator of a crime from a tiny, degraded DNA sample swimming in a larger soup of multiple individuals' DNA. It's an experimental technology, not at all like the DNA tests that have developed over the past two decades, which also have serious flaws. At Mr. Johnson's trial, the court denied the defense team access to TrueAllele's source code — information crucial to the defense case — all because the company that owns it cried, "Trade secret!"

As we explained in an amicus brief we filed in the case on Wednesday, this is unconstitutional in a number of ways. Our Constitution gives a defendant the right to confront the witnesses against him, and it provides him with the right to a fundamentally fair trial that includes a meaningful opportunity to present a complete defense. It also gives the public a right of access to criminal proceedings, including evidence, so that we can serve as a check upon the judicial process.

Access to the source code of algorithms used in the criminal justice system is critical to ensure fairness and justice. Algorithms are human constructs that are subject to human bias and mistake, which can plague them throughout their design and use. For example, at the building stage, something as simple as a misplaced ampersand³ can have profound implications. A coding error in another DNA algorithm was recently found to have produced incorrect results in 60 criminal cases in Australia, altering its reported statistics by a factor of 10 and forcing prosecutors to replace 24 expert statements.

Beyond random mistakes, people hold cognitive biases that can materially affect the variables they include in an algorithm, as well as how they interpret the results. Racial bias also often creeps into algorithms, both because the underlying data reflects existing racial disparities and because inaccurate results for smaller minority groups may be hidden in overall results.

And, of course, there's the possibility that financial incentives will pervert the goals of companies that build these algorithms. In the context of DNA typing, the prosecution, backed by the substantial resources of the state, is a company's most likely customer — and that customer is likely to be most satisfied with an algorithm that delivers a match. So companies may build programs to skew toward matches over the truth.

In Mr. Johnson's case, the trial court decided to ignore these potential pitfalls — and, more significantly, the defendant's constitutional rights — ruling in favor of TrueAllele's argument for secrecy. This is legally wrong and has troubling practical implications. Research shows that juries put too much trust in uncontested algorithms. Prosecutors and their expert witnesses present their results as infallible truth, which go "far beyond what the relevant science can justify." And juries, when given no other option, generally do not question them.

But the results need to be questioned, and this case demonstrates why. [...]

This isn't the first time we've been down this road with technology in criminal courts. There is a long history of junk science being used under the guise of technological advance. Public access to such evidence was a prerequisite to establishing its invalidity.

In the 1990s, "a series of high-profile legal challenges" and "increased scrutiny of forensic evidence" caused various long-standing methods — from bite-mark analysis to ballistics testing and from fingerprinting to microscopic-hair-comparison — to get "deflated or outright debunked." Similarly, after a *New Yorker* article exposed a flawed case based on arson science, the state responsible not only "reconsider[ed] old cases that had been improperly handled by the original investigators," but also "reinvented itself as a leader in arson science and investigation."

Scientific errors in the criminal justice system are a serious problem. But the examples above also reveal the power of adversarial testing and public scrutiny to correct those errors and create better science.

We hope the California appellate court agrees with us and orders disclosure of the algorithmic source code. An adversarial testing process is crucial to ensure that Mr. Johnson's constitutional rights are enforced.

³ *ampersand* is the sign &.

Anglais

Présentation du sujet

Le dossier proposé est composé de quatre documents qui permettent de s'interroger sur le rôle des sciences et techniques face au désir d'impartialité et de rationalité dans le système judiciaire, désir qui anime différents acteurs du système et de la société depuis de nombreuses années. La fascination que les atouts de la science et de son application dans ce domaine en particulier ont toujours suscitée vise à faire réfléchir les futurs ingénieurs à certains des enjeux auxquels ils seront peut-être confrontés. Le dessin publié en 1890 dans l'hebdomadaire humoristique et satirique britannique *Punch Magazine* montre à quel point cette volonté d'évacuer la responsabilité humaine vers la machine était déjà présente bien avant que l'auteur américain Philip K. Dick n'imagine dans sa nouvelle publiée en 1956, "*The Minority Report*", un monde où la justice prophylactique a remplacé la justice punitive grâce à l'intervention de mutants doués de la faculté de précognition. C'est cette même question d'une justice qui viserait à réduire au maximum le nombre de crimes en s'appuyant sur des algorithmes de pointe qui est abordée par Hanna Fry, professeure de mathématiques dans une université britannique écrivant en 2018 dans *The Wall Street Journal*. De la même manière, l'article publié par Vera Eidelman sur le site de l'Union américaine pour les libertés civiles, l'association à but non lucratif pour laquelle elle travaille, invite les candidats à mesurer les conséquences à long terme d'un tel système pour la démocratie et les droits de l'homme. Ce dossier permet d'une part d'explorer les liens entre la fiction et la réalité à travers des points de vue multiples pour mieux appréhender l'idée d'une justice qui serait uniquement scientifique et d'autre part de prendre du recul quant à la croyance en la supériorité de la machine, dénoncée ici.

Analyse globale des résultats

Dans l'ensemble, les candidats ont bien compris le sens général du dossier mais l'aspect diachronique de ce dernier, qui constituait un enjeu majeur, n'a que très rarement été pris en compte, ce qui a conduit à des problématiques non englobantes, des contresens et des synthèses non abouties. Un croisement efficace des documents ne saurait se faire sans la prise en compte de leur spécificité. L'identification de la nature des documents, de leur date de publication ainsi que des points de vue présentés dans ce dossier ont permis de distinguer les meilleures copies.

Pour ce qui est de la synthèse, les correcteurs ont apprécié les efforts de structuration et de clarté. Des progrès restent néanmoins à faire concernant la confrontation des documents au sein de chaque paragraphe. Une approche trop descriptive des documents et le manque de hiérarchisation des différents éléments ne permettent pas de construire une synthèse efficace.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation de la synthèse sont au nombre de cinq. L'évaluation s'appuie sur différents descripteurs qui permettent, pour chaque critère, de passer d'un palier à un autre. Les paliers correspondent au degré de maîtrise des compétences évaluées.

Problématisation

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à présenter et exploiter les documents composant le corpus et à formuler une problématique pertinente qui englobe toutes les sources. Une simple thématique ne saurait constituer une problématique, même si elle est précédée de l'expression "*To what extent*".

Restitution des informations

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à repérer les informations essentielles de l'ensemble du corpus et à les hiérarchiser de façon pertinente. Ce critère permet aussi d'évaluer la finesse d'analyse des candidats et la restitution des nuances de points de vue. En revanche, le candidat ne doit jamais exprimer son propre point de vue : les ajouts d'éléments extérieurs, commentaires ou prises de positions personnelles sont lourdement sanctionnés.

Synthèse

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à mettre en relation de façon cohérente les informations repérées dans tous les documents pour présenter une synthèse clairement organisée en parties distinctes et progressives.

Richesse linguistique

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser les champs lexicaux adéquats. Il ne s'agit donc pas de complexifier inutilement le discours mais bien de se rapprocher d'une langue authentique et adaptée à la restitution du message. « Richesse linguistique » fait référence au degré de précision et de nuance qu'autorise la maîtrise linguistique du candidat.

Correction linguistique

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à utiliser une langue syntaxiquement et grammaticalement correcte, en privilégiant toujours l'intelligibilité du discours.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

Le titre

Un titre précis et informatif, qui indique clairement le thème du dossier, est requis. Il est inutile de chercher des titres accrocheurs, ou des jeux de mots plus ou moins judicieux. Les candidats ne rédigent pas un article qui sera publié. Cette année nous avons constaté très peu d'oublis pour le titre, mais nous avons souvent lu des formulations maladroites. Les meilleurs titres prennent la forme d'un syntagme ou d'une phrase simple, contenant les mots clés du dossier et en résumant l'idée générale. Par exemple : *“The Automation of Justice: when technology goes too far”*. Formuler une question pour le titre peut convenir mais ne peut se substituer à la formulation d'une problématique au sein de l'introduction.

Introduction et problématisation

La difficulté d'une introduction réussie réside à la fois dans sa concision et sa précision. Il s'agit pour les candidats à la fois de montrer les liens logiques entretenus par les sources autour d'une thématique et de démontrer leur capacité d'analyse par l'explicitation des enjeux du corpus. Pour ce faire, une contextualisation à l'aide d'éléments extérieurs au dossier n'est pas une plus-value ; en d'autres termes, il ne faut vraiment pas faire d'ajouts et bien se limiter aux idées développées dans les documents, même pour l'accroche. Nous avons relevé un nombre important de copies, pour ne pas dire la majorité, qui débutent par une mise en contexte à partir d'éléments extérieurs et ces amorces sont parfois laborieuses ou très longues. Les meilleures copies formulent déjà les enjeux du dossier en définissant *“automation”* voire *“algorithms”*, mettant ces concepts en relation avec ceux d'équité et de justice. Cette année, certains candidats ont d'ailleurs choisi de commencer leur devoir en citant brièvement l'un des documents pour

entrer rapidement dans le vif du sujet, démarche qui peut se révéler efficace si elle est suivie d'une réelle exploitation des sources.

Problématisation

L'importance de la question problématique est à souligner : elle doit être présente de préférence sous la forme d'une question directe mais cela n'est pas obligatoire. Les formulations indirectes sont acceptées dans la mesure où elles ne conduisent pas à confondre problématique et thématique. Souvent, les problématiques proposées ne permettaient pas de couvrir l'ensemble du dossier : certains candidats ont complètement évacué le domaine judiciaire, s'interrogeant sur l'ambiguïté de la technologie en général ; d'autres ont limité la portée de la problématique aux algorithmes et à la criminalité alors que le dossier traitait plus globalement des systèmes automatisés appliqués à la prise de décision et plus particulièrement au judiciaire. Le jury souhaite également mettre en garde les candidats contre les approches binaires du type "*a boon or a bane?*". Enfin, une série de questions permettant d'annoncer, de manière indirecte, un plan pour la synthèse, ne peut pas être considérée comme une problématique. Le candidat doit faire un choix et définir un axe qui oriente sa réflexion. Le jury tient à rappeler que toute annonce de plan est à proscrire dans l'exercice de la synthèse.

Présentation et exploitation des sources

Si la majorité des candidats fait l'effort de présenter les sources en introduction, comme cela est attendu, *l'exploitation* de ces dernières continue de poser problème. Souvent, les candidats se contentent d'une liste reprenant, avec plus ou moins de réussite, les éléments donnés en français sur la première page de l'énoncé. Cela est insuffisant. Nous rappelons également qu'il est inutile de recopier les titres des documents dans leur intégralité et qu'il convient de respecter les conventions typographiques, notamment en soulignant le nom des journaux et des œuvres. Exploiter les sources implique que les points de vue soient d'emblée pris en compte ainsi que la nature des documents, la ou les aires géographiques concernées et les dates de publication. L'aspect diachronique du dossier n'a été que très rarement pris en compte et tous les documents ont été généralement mis sur le même plan alors que certains étaient des œuvres de fiction, ce qui a donné lieu à des contresens. De même, la diversité des points de vue n'a pas été soulignée : le point de vue juridique d'une avocate, celui de Fry, professeure de mathématiques, celui d'un dessinateur au dix-neuvième siècle et celui d'un écrivain à travers les personnages d'une dystopie. L'analyse de ces éléments doit permettre aux candidats de hiérarchiser les sources dès l'introduction, de montrer qu'ils ont compris les enjeux du dossier et d'en rendre compte avec concision. En effet, certaines introductions résumant chacun des documents les uns après les autres sont beaucoup trop longues, ce qui constitue un écueil majeur. Les candidats doivent gagner en précision et prêter une attention particulière au paratexte qui constitue une aide précieuse à la conceptualisation.

Le plan de la synthèse

La méthode de la synthèse est de mieux en mieux assimilée et les meilleures copies se distinguent généralement par le fait que le candidat sait mettre en évidence le fil conducteur de l'ensemble. Techniquement, cela consiste à faire débiter chaque paragraphe par une idée maîtresse synthétique qui annonce un aspect remarquable du dossier (*topic sentence*) et qui est ensuite illustrée par des arguments reformulés provenant des différentes sources. Rappelons aux candidats que le plan de synthèse attendu à ce niveau de concours se doit de dépasser la restitution purement factuelle et témoigner d'un niveau d'analyse qui démontre qu'ils ont compris les enjeux du corpus. Au sein de chaque paragraphe, les liens doivent être logiques pour que l'on puisse suivre le raisonnement. Par ailleurs les idées développées dans chaque paragraphe doivent être articulées et non juxtaposées : dans certaines copies, les documents sont systématiquement mentionnés les uns après les autres, parfois dans le même ordre pour chacun des paragraphes et sans être reliés ou confrontés. Pour que la synthèse soit convaincante, les idées doivent être hiérarchisées dans chacun des paragraphes en fonction de l'argument avancé. Confronter plusieurs documents dans une

seule et même phrase autour d'une idée centrale relève, par exemple, d'une approche synthétique. Trop souvent, seuls deux documents, le plaidoyer et l'essai, généralement bien compris, étaient cités dans un paragraphe et à la fin de celui-ci était ajoutée une brève mention du dessin ou de la nouvelle, pratiquement pour la forme. Sans rentrer dans des développements trop approfondis proscrits par l'épreuve de synthèse, une analyse attentive de certains détails de l'illustration aurait permis aux candidats de mettre à jour certains axes essentiels du dossier comme par exemple le désir de simplification du processus judiciaire, la corruption et le risque d'inégalités sociales, ou encore la représentation grotesque de la justice en tant que jeu. La sous-exploitation d'un ou plusieurs documents rend la synthèse très artificielle ; de plus, il faut absolument veiller à l'équilibre des parties de la synthèse pour que celle-ci soit aboutie.

Voici deux exemples de plan proposé par les candidats qui permettent de couvrir les enjeux du dossier.

– Exemple 1 :

- I. *Technology: a means of reaching an ideal justice system?*
- II. *The consequences of blindly trusting technology: the absence of justice*
- III. *How to build a fairer system: checks and balances*

– Exemple 2 :

- I. *From fiction to reality: technologies and justice*
- II. *Blind trust in flawed technologies for justice purposes*
- III. *Men and technology need to work hand in hand to avert bias*

Il est également essentiel de faire référence aux documents avec précision et nuance, en distinguant bien l'auteur de la source. Dans *The Wall Street Journal*, ce n'est pas le point de vue du quotidien américain qui est donné mais celui d'Hannah Fry. Une lecture plus attentive aurait également permis à certains candidats de comprendre que cette dernière se désolidarise des propos de la policière britannique Cressida Dick. Vera Eidelman n'est pas une journaliste mais une avocate travaillant au sein de l'Union américaine pour les libertés civiles et Philip K. Dick est l'auteur de la nouvelle dont Anderton et Witwer sont les personnages principaux. Il est également très mal venu de se référer aux auteurs par leur prénom (Véra, Hannah) et aux sources par des sigles hasardeux comme *TWSJ pour *The Wall Street Journal* ou *TMR pour la nouvelle. Enfin, faire référence aux documents par *document 1, document 2, the first document, the last document*, etc. est source de confusion, ne permet pas de prendre en compte la spécificité des points de vues exprimés et a donc été pénalisé.

Restitution et explicitation des nuances

Les candidats ont en général compris les enjeux du dossier et ont repéré les notions clés et les concepts explicites. En revanche, peu d'entre eux parviennent à s'aventurer dans les concepts plus fins. Une reformulation approximative et un manque d'explicitation des enjeux et des nuances sont encore souvent à déplorer. Il fallait non seulement se pencher sur la place grandissante des systèmes automatisés dans le système judiciaire mais aussi prendre en compte l'idée de la quête d'un idéal et des risques encourus dans cette quête pouvant conduire à l'aveuglement. La justice n'est plus aveugle, au sens d'impartiale, mais aveuglée et devient autoritaire, arbitraire, potentiellement injuste et incontrôlable. L'on passe alors de la fiction à la réalité, du rêve au cauchemar. Trop peu de candidats ont mentionné les paradoxes, notamment le fait que ces nouveaux outils, loin d'être infaillibles, soient néanmoins plébiscités par les autorités, comme le signalent Hannah Fry et Vera Eidelman. Les synthèses les plus nuancées ont bien vu l'ironie à la fin de l'extrait de la nouvelle lorsque la figure d'autorité incarnée par Anderton se retrouve incriminée par sa propre création qu'il pensait parfaite. Certaines excellentes copies ont su déceler l'aspect parodique de l'illustration en tant que détournement des représentations conventionnelles de l'allégorie de la Justice ou encore du Jugement Dernier.

L'un des aspects ayant été abordés de façon trop superficielle est la question de l'intérêt financier en faveur de l'utilisation des systèmes automatisés mentionné par Vera Eidelman et illustré dans le dessin ainsi que le risque de corruption signalé par Witwer dans la nouvelle et dénoncé par Vera Eidelman et Hannah Fry. Les alternatives pour améliorer le système à l'avenir, telles que la collaboration entre l'homme et la machine ainsi que la nécessité de prendre du recul et d'exiger davantage de transparence, ont été restituées mais souvent trop rapidement, à la fin du devoir, sans référence précise aux documents.

La conclusion

Elle n'est pas requise par le jury ; en effet le dernier argument présenté peut avoir une valeur conclusive. Elle est inutile si elle reprend des arguments déjà présentés et pénalisante si elle amène à introduire des arguments extérieurs au dossier ou des commentaires personnels.

Qualité de la langue

Dans l'ensemble, les candidats s'expriment dans un anglais intelligible. Certaines copies présentent même un niveau de langue élevé, voire remarquable dans certains cas. Cela se manifeste par l'utilisation d'un lexique riche et précis, de structures variées, voire complexes. Toutefois les candidats doivent veiller à ne pas tomber dans l'excès en multipliant les formules recherchées, ce qui pourrait donner à leur propos un caractère artificiel et nuire à la clarté de l'exposition. En général, le discours est assez fluide, les variations qualitatives les plus importantes sont observées dans la maîtrise grammaticale.

Correction de la langue

Nous avons rencontré encore beaucoup de fautes de grammaire de base, comme par exemple les accords sujets-verbes, mais aussi les règles d'usage des adjectifs qui sont invariables en anglais et les erreurs de temps. De nombreuses copies démontrent un manque de maîtrise de la syntaxe des questions : certaines comportaient soit deux auxiliaires, soit pas d'auxiliaire du tout. Ce manque de maîtrise du questionnement est d'autant plus gênant qu'il est porté à l'attention du correcteur dès l'introduction, au moment de la formulation de la problématique.

Nous recommandons aux candidats d'accorder une attention toute particulière à la ponctuation, à la détermination et aux constructions des groupes nominaux complexes (génitifs, constructions en "of", constructions Nom+Nom). Par ailleurs, les candidats ont tendance à faire un usage abusif de l'aspect "be+ing", notamment dans l'utilisation de la métalangue du commentaire.

Richesse linguistique

Nous avons remarqué que dans certaines copies les candidats tentent d'utiliser un vocabulaire recherché, ce qui est à encourager, mais cela ne doit en aucun cas conduire à obscurcir le propos. À plusieurs reprises, nous avons observé que cet effort lexical conduit les candidats à se lancer dans un verbiage émaillé d'expressions et de vocabulaire appris par cœur et mal maîtrisés. Ceci a parfois eu pour effet de rendre le propos inintelligible au point qu'il était difficile de reconnaître les arguments reformulés. À l'inverse, les citations abusives sont pénalisées car elles sont une forme d'évitement.

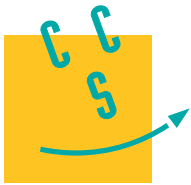
Il est également attendu des candidats qu'ils maîtrisent certains termes spécifiques à la synthèse : une nouvelle (*a short story*), un roman (*a novel*), un dessin (*a drawing*). Nous tenons aussi à signaler l'usage abusif de 'we' / 'us' / 'our' avec des formulations d'une grande maladresse et artificielles du type *our dossier* / *our documents* / *we can see*. Il en va de même de l'utilisation du modal *should* tout aussi mal venue dans une synthèse où le candidat doit s'assurer qu'il ne prend pas personnellement position : *we should not trust technologies* / *we should be careful*. Enfin, il convient d'être particulièrement vigilant dans le choix des mots de liaison. Si ces derniers sont utilisés de façon inappropriée pour connecter deux

idées qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre, le candidat fait dire aux documents ce qu'ils ne disent pas en réalité, et le sens du propos est altéré. À l'opposé, la clarté et l'authenticité de la langue ont été valorisées.

Conclusion

Le thème du dossier de cette année ne constitue pas en lui-même un obstacle à la compréhension des documents par les candidats. Toutefois une lecture trop rapide les a souvent conduits à rédiger une synthèse qui ne rend pas compte de toutes les nuances qu'il comporte. Nous recommandons donc aux candidats d'utiliser les quatre heures dont ils disposent pour analyser en détail le paratexte (titre, source, date, auteur) car il est porteur d'informations précieuses pour bien comprendre tous les enjeux du dossier. Cette analyse est nécessaire afin d'élaborer une synthèse qui rende compte des rapprochements et oppositions perceptibles entre les différents points de vue exprimés.

Le jury tient à ce stade à remercier les enseignants pour l'excellente préparation prodiguée aux candidats qui, dans leur immense majorité, maîtrisaient les attendus conceptuels et formels de la synthèse.



CONCOURS CENTRALE•SUPÉLEC

Allemand

MP, PC, PSI, TSI

4 heures

Calculatrice interdite

2020

L'usage de tout système électronique ou informatique est interdit dans cette épreuve.

Rédiger en allemand et en 500 mots une synthèse des documents proposés, qui devra obligatoirement comporter un titre. Indiquer avec précision, à la fin du travail, le nombre de mots utilisés (titre inclus), un écart de 10% en plus ou en moins sera accepté.

Ce sujet propose les documents suivants :

- une illustration de WIESLAW SMETEK, du 30 décembre 2014 ;
- un article paru sur le site *RP Online*, du 22 avril 2015 ;
- un article paru dans *Stern*, du 20 mars 2018 ;
- un article paru dans *derStandard*, du 29 novembre 2016 ;
- une illustration paru dans le livre de PIERRE PÉJU & ALFRED, *Sommes-nous tous narcissiques ?*, en 2018.

L'ordre dans lequel se présentent les documents est arbitraire et ne revêt aucune signification.



©WIESLAW SMETEK (www.chrismon.evangelisch.de), *Luthers Selfie*, 30. Dezember 2014

Forscher: Selfies sind eine beachtenswerte kulturelle Praxis

22. April 2015

Marburg. Millionen Menschen lichten sich per Smartphone selbst ab und teilen ihre Fotos mit der Welt. Warum? Das fragen sich auch Wissenschaftler und nehmen in Marburg das Selfie-Phänomen unter die Lupe.

Arm ausstrecken, lächeln, klick - fertig ist das Selfie. Nun das digitale Selbstporträt per Smartphone an Freunde versenden oder auf Facebook posten und allen mitteilen: Das bin ich, das mache ich, hier bin ich! Millionen Menschen weltweit präsentieren sich so, auch an Blitzlicht gewöhnte Promis. Höchste Zeit also, finden Wissenschaftler, das Selfie-Fieber zu analysieren. Denn das sei „nicht einfach nur irgendein vorübergehender Hype der Netzkultur, sondern eine beachtenswerte kulturelle Praxis“.

So sehen es Medienwissenschaftler der Universität Marburg in Hessen, die an diesem Donnerstag und Freitag (23./24. April) einen internationalen Kongress veranstalten, um Herkunft, Bedeutung und weitere Entwicklung der Schnappschüsse zu diskutieren.

„Selfies gibt es ja schon länger“, sagt Jens Ruchatz, Medienwissenschaftler und Mitorganisator der Tagung. Doch erst seit etwa 2012/2013 seien sie ein viel beachtetes Medienphänomen. Laut einer US-Medienpsychologin sind digitale Selbstbildnisse unter dem Namen Selfie erstmals 2004 im Internet aufgetaucht.

„Zur Popularität hat sicherlich auch beigetragen, dass es das Oxford Dictionary zum Wort des Jahres 2013 gemacht hat, sowie das „Oscar-Selfie“ - dass also Stars diese Praxis übernommen haben“, sagt Medien-Professor Ruchatz. Dieses Bild, auf dem sich Hollywood-Stars wie Julia Roberts, Brad Pitt und Jennifer Lawrence knuddeln, teilte die Internetgemeinde millionenfach.

Bislang gebe es nur wenige Forschungsarbeiten zum Thema, sagt Ruchatz. Deshalb soll es bei der Konferenz, zu der fast 30 Wissenschaftler unter anderem aus Kanada, Israel und Italien erwartet werden, erst einmal um Grundlegendes gehen.

Etwa: Sind Selfies einfach nur eine neue Form des Selbstporträts? „Man kann natürlich Selbstporträts als Vorläufer betrachten“, meint Ruchatz. „Aber haben Selfies wirklich noch etwas damit zu tun? Es geht hier weniger um ein gültiges Bild einer Persönlichkeit als um den Akt der Kommunikation, indem ich das Bild und meine Erfahrungen unmittelbar mit anderen teile.“

Eine andere Frage wäre: Sind die Eigen-Fotos nur etwas für Selbstdarsteller? „Typisch ist es, ein neues Medium erst einmal zu pathologisieren“, sagt Ruchatz. „Selfies sind dann der Ausdruck von Narzissmus und Selbstverliebtheit. Das gibt es natürlich auch. Aber meiner Meinung nach haben Selfies als breites Phänomen erst einmal nichts mit Narzissmus zu tun. Sie werden ja häufig beiläufig gemacht - und ich lasse damit Menschen an meinem Leben teilhaben.“

Und das wohl noch eine ganze Weile: Das Phänomen werde länger bleiben, meint der Marburger Forscher. Aber: „Selfies werden sich wie viele andere Internetphänomene eher normalisieren. Eine Frage wird sein, ob es so experimentierfreudig bleibt.“



„Generation Selfie“: Warum wir selbstverliebt und süchtig nach Anerkennung sind

20. März 2018

Eine Studie hat sich mit den psychologischen Hintergründen der „Generation Selfie“ beschäftigt. Warum wir mit Selfies nach Anerkennung haschen und wie die Selbstporträts helfen, uns selbst zu finden.

Keiner gibt es zu und doch ist es ein Merkmal unserer Generation: Das Selfie. Wer kennt es nicht? Man hat ein neues Outfit, schlendert durch die Metropolen dieser Welt oder trifft einen Promi. Sofort wird das

Handy gezückt und der Moment festgehalten.

Doch warum betreiben wir immer mehr Aufwand für das perfekte Selfie und wieso sind wir darauf aus, dass

es absolut perfekt sein muss? Laut einer kürzlich veröffentlichten Studie hat das vor allem egozentrische Gründe.

Anpassung, Abgrenzung, Angst vor Selbstfindung

Über die psychologische Schattenwelt hinter dem perfekten Selfie: Für die „Generation Selfie“ sind ihre Selbstporträts laut einer Studie Ausdruck extremer Selbstverliebtheit gepaart mit Sehnsucht nach Anerkennung. Das sagt zumindest das Institut Lönneker & Imdahl, die etwa 1000 Menschen befragt haben. Auch tiefenpsychologische Interviews wurden durchgeführt. Hätten vor zehn Jahren 14 Prozent der Heranwachsenden zwischen 14 und 21 Jahren den Wunsch gehabt, durch Bild-Postings berühmt zu werden, treffe dies heute auf 30 Prozent zu, teilte der Industrieverband Körperpflege- und Waschmittel am Montag in Hamburg mit.

Selfies gehören heute zur Selbstfindung der Jugendlichen, die sich zwischen Anpassung zu Gleichaltrigen und Abgrenzung zur Elterngeneration bewegen, lautet ein Fazit. Nur 15 Prozent der Befragten gaben an, keine Selfies zu machen. Mehr als die Hälfte der Befragten klickt täglich (26 Prozent) oder mindestens

wöchentlich auf den Auslöser (39 Prozent).

Kaum einer gibt den Aufwand für ein Selfie zu

Für ihre Selbstporträts überließen die Jugendlichen kaum etwas dem Zufall: „Die perfekte Inszenierung beinhaltet ein sorgfältiges Styling, ein gekonntes Posing, den optimalen Hintergrund genauso wie den richtigen Blick in die Kamera.“ So werde von 45 Prozent der Mädchen erst nach mehr als 50 geschossenen Bildern eines verbreitet.

Kontrolle und ideale Selbstdarstellung seien Hauptmotive der Produktion. Den meisten sei es jedoch peinlich, diese Bedeutung der speziellen Fotos für ihr Leben zuzugeben, heißt es in der Studie. Sie würden einfach in Porträts, Urlaubsbilder oder Bilder mit Freunden umgedeutet.

Was wir auf Instagram und Co. also zu sehen bekommen, ist nur ganz selten ein spontanes Selfie. Influencer und Menschen mit tausenden von Followern perfektionieren somit das, was eigentlich mal als spontanes Selbstportrait bekannt war. Durch Likes und Kommentare wird das ganze noch mal torpediert und die Sucht nach Anerkennung wird bedient. Eigentlich keine schöne Entwicklung, oder?

DERSTANDARD

Experten zu Selfie-Kultur: Totale „Like“-Jagd wird sich einbremsen

29. November 2016

[...]

Glaubt man manchen Meinungsmachern, steht ein Abdriften großer Bevölkerungsschichten in eine „Selfie-Sucht“ oder eine Art „Social Media-Wahn“ unmittelbar bevor und vor allem die Jugend wäre den Verlockungen des Mitmach-Internets quasi willenlos ausgeliefert. Aus historischer Sicht sei erstaunlich, wie ähnlich die Aufregtheit beim Aufkommen neuer Medien über die Epochen hinweg ist, erklärte die Medienkulturforscherin Petra Missomelius von der Universität Innsbruck bei einem vom Wissenschaftsministerium veranstalteten „Science Talk“ zum Thema „Generation Selfie“.

Schon als Film und Fernsehen im Mainstream ankamen, habe es Stimmen gegeben, die den unmittelbaren gesellschaftlichen Untergang prophezeiten. Angesichts der Tatsache, dass der Umgang damit erlernt wurde, plädierte Missomelius auch jetzt für „mehr Gelassenheit“.

Die „geselligen Medien“

Wie nie zuvor bieten die „geselligen Medien“ allerdings völlig neue Möglichkeiten, Informationen über sich und andere einem potenziell großen Publikum zugänglich zu machen – mit allen Vor- und Nachteilen. Nicht

zuletzt gibt man auf Instagram, Facebook oder Snapchat auch immer Daten an dahinterstehende Unternehmen weiter, die damit wiederum ökonomische Interessen verfolgen, so die Wissenschaftlerin, die sich auch deshalb für ein „Schulfach Medienkunde“ aussprach.

Selbstinszenierung an sich sei natürlich nichts Neues, konstatierte auch die wissenschaftliche Leiterin des Wiener Instituts für Jugendkulturforschung, Beate Großegger. Allerdings habe diese mit den vielen Spielarten des Web 2.0 „neue Dimensionen“ erreicht. Erlebe man heute etwas, geht es auch darum, „etwas zu erleben, das man auch herzeigen kann“. Oft zähle nur noch „was online ist“, so Großegger, die einen enormen Trend zum Selbstmarketing und viel Konformitätsdruck in den sogenannten Sozialen Medien ortet.

Die Inszenierung des „optimalen Bildes“

Die einzelnen Plattformen und das Verhalten der Nutzer dürfe man jedoch nicht über einen Kamm scheeren: Während etwa auf Instagram die Inszenierung des „optimalen Bildes“ dominiere, zeige man seiner engeren „Community“ über Snapchat viel eher auch Unzulänglichkeiten. Von Facebook wiederum hätten sich viele Jungen in den vergangenen Jahren bereits abgewandt, so die Jugendforscherin.

Es zeige sich aber auch, dass vor allem für Jugendliche aus „benachteiligteren Milieus“ die Anzahl der Facebook-Freunde immer noch eine wichtige soziale Währung darstelle. Hier gehe es sehr stark darum, zu zeigen: „Ich bin nachgefragt.“ Unter „bildungsprivilegierteren“ Jugendlichen gebe es mittlerweile aber auch eine kleine „digitale Avantgarde“, die sehr bewusst ausgewählt, wo sie sich wem wie präsentiert – viel stärker übrigens, als das die meisten Erwachsenen täten, so Großegger, die hier Vorboten einer möglichen Wende hin zu einem bewussteren Umgang sieht.

„Likes“

Egal ob viele Facebook-Freunde oder wenige – problematisch werde es vor allem, wenn das Persönlichkeitsbild, das man auf den Plattformen von sich kultiviert, zu stark von der Realität abweiche, sagte Nestor Kapusta von der Klinik für Psychoanalyse und Psychotherapie der Medizinischen Universität Wien. Werde die Suche nach „Likes“ zum einzigen Zweck, verschwinden auch die vielen positiven Effekte dieses „modernen Zugangs zur Kommunikation“. Vor allem, wenn die „oft verlockende“ virtuelle Realität Überhand gewinnt, drohe ein Abgleiten in Richtung einer psychischen Erkrankung. Auch deshalb dürfe man „Kinder nicht alleine dem Internet überlassen“, sagte der Wissenschaftler.



Alfred, in:

PIERRE PÉJU & ALFRED, *Sommes-nous tous narcissiques ?*, Gallimard, 2018 (p. 11)

Allemand

Présentation du sujet

Le dossier à synthétiser en allemand a pour objet le phénomène contemporain du *selfie*, symptôme d'une époque centrée sur la communication de soi. En évitant aussi bien le dénigrement exclusif que le plaidoyer naïf, il conduit à adopter un regard critique et nuancé : le *selfie* n'est-il que l'adaptation aux nouvelles technologies d'un narcissisme universel et intemporel, ou au contraire le signe d'une mutation récente dans notre rapport à nous-même, aux autres et au monde ? Faut-il en retenir l'aspect pathologique ou plutôt n'y voir qu'une mode éphémère ?

Au-delà de ces aspects centraux que l'on retrouve dans les trois articles et les deux illustrations constituant le dossier, il convient de restituer impérativement par le biais d'une synthèse quelques pistes importantes, permettant de rendre compte de l'interaction entre les différents documents et de développer une pensée en mouvement :

- le *selfie* peut être vu comme une nouvelle forme de l'autoportrait ;
- il peut être un acte de communication soigneusement mis en scène, mais aussi un instantané spontané ;
- on peut y voir un narcissisme pathologique, lui-même favorisé par le système des *likes*, auquel les réseaux sociaux offrent une caisse de résonance ;
- le *selfie* peut être interprété comme un marketing de soi, apportant des avantages économiques ou relevant d'une nouvelle forme de conformisme, ou encore témoignant d'une quête identitaire ;
- c'est le mode d'expression privilégié des *millennial*, dont il serait un signe distinctif et, pour cette raison, il serait le reflet d'un fossé intergénérationnel.

Cette synthèse conduit par conséquent à mobiliser des champs lexicaux diversifiés, entre autres les registres technologique, psychologique et sociologique. La présence de deux illustrations doivent conduire également à recourir à des outils linguistiques adaptés pour décrire concrètement, mais surtout expliciter ce qui, dans ce type de document, relève de l'implicite.

Analyse globale des résultats

Les documents ont cette année encore été globalement bien compris et il y a eu très peu de contresens imputables à des lacunes linguistiques. Dans quelques cas, heureusement rares, le document „*Luthers Selfie*“ a donné lieu à des erreurs d'interprétation, soit parce que le personnage a été —malgré la légende— mal identifié, soit parce que l'intention de l'artiste n'a pas été perçue.

Les candidats ont dans l'ensemble bien réalisé la nécessité de structurer la synthèse et de rendre compte de l'interaction entre les documents. On regrette toutefois que l'usage des connecteurs logiques soit un peu artificiel dans certaines synthèses et que cette apparence d'enchaînement ordonné dissimule en fait un manque de recul qui se traduit par de simples juxtapositions masquées. Ce sont souvent les mêmes travaux qui se sont montrés peu rigoureux quant à l'usage du paragraphe.

L'évaluation a, sans surprise, pris en compte l'analyse détaillée des documents, y compris celle des deux documents iconographiques, la formulation d'un titre pertinent rendant compte de l'ensemble du dossier, d'une problématique englobant l'ensemble des documents, la proposition d'une synthèse structurée et l'interaction entre les documents. Si les registres lexicaux sollicités étaient dans l'ensemble bien maîtrisés, on regrettera néanmoins encore une fois une tendance à abuser de la citation, à s'abstenir de reformuler,

ce qui va à l'encontre des recommandations faites aux candidats. Une synthèse n'est pas une paraphrase ni un collier de citations. L'incorrection grammaticale, dans la mesure où elle nuit à l'articulation logique des arguments et à la réception globale du message, a été également sanctionnée. Dans l'ensemble, la méthode de la synthèse semble désormais être toutefois maîtrisée et employée par la majorité des candidats.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

La synthèse et sa méthode

« Il est admis en général que la synthèse reconstitue ce que l'analyse avait séparé et qu'à ce titre la synthèse vérifie l'analyse. » Les candidats sont invités à méditer cette formule de Claude Bernard et à s'en inspirer au moment de passer à la rédaction de leur synthèse, une fois le travail analytique accompli.

Pour mémoire, la synthèse exclut tout commentaire. Les candidats sont donc invités à ne pas se laisser aller à un commentaire personnel, aussi pertinent soit-il, que ce soit dans l'introduction ou dans la conclusion. Le titre devait renvoyer à l'ensemble du corpus et non à un aspect saillant d'un des documents. On se doit de proscrire les titres « passe-partout » et les titres qui ne font pas sens à force de vouloir être accrocheurs. L'introduction est la première démarche de la synthèse. Il convient d'y présenter brièvement les sources, à condition de les caractériser, c'est-à-dire d'en donner la nature et d'en dégager aussitôt l'argument principal. Ceci présente l'avantage de renforcer l'intelligibilité de la synthèse qui suit. En outre, il est attendu de bien définir la problématique générale dans l'introduction. Elle se doit de prendre en compte l'ensemble des documents et les candidats doivent s'efforcer de prendre du recul pour ne pas proposer de problématique partielle ou biaisée. Le candidat a ensuite le choix : soit présenter les axes de sa synthèse en fin d'introduction, soit se contenter de bien marquer au cours de son développement tout changement de perspective, à condition que ces changements ne soient pas abrupts mais respectent la logique de progression de la synthèse.

Il va de soi que la structuration de la synthèse gagne à être subtile et à dépasser les constructions convenues du type problèmes-causes-solutions ou avantages-inconvénients-synthèse ou phénomène-conséquences-dangers. Là aussi, certains candidats relèvent le défi tandis que d'autres se réfugient dans des schémas préconçus, ce qui les conduit souvent à se répéter. La synthèse se doit aussi de bien hiérarchiser les éléments de l'argumentation et de ne pas négliger les éléments qui nuancent les constatations générales.

Parmi les arguments qui ont parfois été négligés cette année :

- le caractère intemporel de la mise en scène narcissique de soi ;
- l'affirmation esthétique de soi ;
- la société doit-elle réagir au phénomène avec tolérance, humour ou ironie critique ?
- l'importance de l'origine sociale dans la façon d'utiliser le *selfie*.

Conclure n'est pas une obligation absolue. S'il s'agit de répéter ce qui a déjà été dit ou de glisser un commentaire personnel, mieux vaut s'abstenir. Mais s'il s'agit de finir par un élément particulièrement convaincant tiré d'un des documents, ou de clore la synthèse par une phrase percutante, c'est-à-dire de produire un effet de conclusion, c'est tout à fait bienvenu. Il ne faudrait toutefois pas faire de la conclusion un fourre-tout constitué de ce qu'on n'a pas su intégrer au corps de la synthèse.

La synthèse et les compétences linguistiques qu'elle mobilise

La qualité de la langue et la capacité de reformulation sont évidemment des critères très importants et vont souvent de pair avec la pertinence de la synthèse. On regrettera la tendance à reprendre les expressions des textes sans se donner la peine de les reformuler ni de démontrer qu'on en a compris le sens. Ainsi a-t-on pu voir des éléments comme „soziale Währung“, „Selbstfindung“, „Sucht nach Anerkennung“, „aus

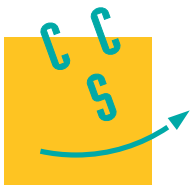
benachteiligten Milieus“ repris dans une sorte de copier-coller, alors qu’il était nécessaire et possible de les reformuler, en recourant par exemple à une tournure verbale plutôt qu’en cherchant systématiquement une solution nominale. On encourage les étudiants à acquérir un bagage lexical diversifié au niveau du groupe verbal. Trop de candidats emploient abusivement „*schaffen*“, „*fördern*“, „*gründen*“, „*haben*“, „*machen*“, „*es gibt*“.

De façon générale, il est impératif de redevenir exigeant quant à l’usage de la virgule, qui n’est pas une convention superflue, mais dont l’usage est absolument nécessaire pour garantir l’intelligibilité immédiate du propos. L’introduction, la présentation éventuelle des documents et la problématisation mobilisent également un lexique spécifique (dates, sources, interrogation indirecte, hiérarchisation, marqueurs logiques et chronologiques, etc.). Trop de candidats ne maîtrisent pas correctement des termes aussi courants dans ce type d’exercice que *das Bild (-er)*, *der Artikel (-)*, *die Gefahr (-en)*. La synthèse et l’enchaînement ordonné supposent quant à eux un entraînement à la formulation de l’opposition, du parallélisme, du paradoxe, de la constatation de faits.

Les candidats sont également encouragés à viser la correction morphologique et syntaxique, dont l’absence ne saurait être compensée par une bonne compréhension ou une synthèse habile. On ne peut ici que renvoyer aux rapports précédents et insister sur les lacunes principales constatées cette année : place du verbe conjugué dans la principale, la subordonnée et l’indépendante, construction du complément du nom, construction du passif, déclinaison du groupe nominal, cas régis par les prépositions, usage du comparatif, etc.

Conclusion

Ces dernières années, des progrès d’ensemble ont été constatés en ce qui concerne la méthode de la synthèse et la richesse linguistique (emploi pertinent de participiales en particulier cette année). En revanche, le niveau de correction morphologique est de plus en plus variable d’une copie à l’autre. Les futurs candidats sont invités à acquérir un niveau linguistique solide sur le plan grammatical et à privilégier une langue naturellement idiomatique. Il leur faudra savoir évoluer sur tout type de terrain et continuer à s’entraîner de façon intensive à la compréhension de l’écrit. La cohérence de la synthèse doit prendre en compte la totalité des documents. Le respect du contenu des documents, la mise en évidence de leur interaction, le temps consacré à une analyse méticuleuse préalable ainsi que le souci d’une habile reformulation lexicale sont les clefs d’une synthèse de qualité.



CONCOURS CENTRALE•SUPÉLEC

Espagnol

MP, PC, PSI, TSI

4 heures

Calculatrice interdite

2020

L'usage de tout système électronique ou informatique est interdit dans cette épreuve.

Rédiger en espagnol et en 500 mots une synthèse des documents proposés, qui devra obligatoirement comporter un titre. Indiquer avec précision, à la fin du travail, le nombre de mots utilisés (titre inclus), un écart de 10% en plus ou en moins sera accepté.

Ce sujet propose les documents suivants :

- une illustration du dessinateur de presse ENEKO, du 11 octobre 2018 ;
- un extrait d'un article de JUAN MIGUEL BAQUERO, paru sur le site *el diario.es*, le 1 janvier 2020 ;
- un extrait d'un article de BORJA DE RIQUER I PERMANYER, paru dans *La Vanguardia*, le 24 janvier 2019 ;
- un extrait d'un article de PABLO BARI, paru dans le journal argentin *Página/12*, le 5 juin 2019 ;
- un article paru dans le journal PÚBLICO, le 9 janvier 2020.

L'ordre dans lequel se présentent les documents est arbitraire et ne revêt aucune signification.



Primera década con Ley de Memoria Histórica. Y queda “todo por hacer”, según las asociaciones memorialistas. Después de este periodo aparecen las mismas claves: fosas comunes, expolio a los derrotados o simbología franquista. Las mismas que apunta el acuerdo de Gobierno en coalición de PSOE y Unidas Podemos, con el reto de acabar con la desmemoria.

Desde la aprobación del marco legal en 2007, España sigue sin resolver las violaciones de derechos humanos cometidas por los golpistas y la dictadura de Francisco Franco. Y las víctimas del franquismo, mientras, reclaman verdad, justicia, reparación y garantías de no repetición, como pide Naciones Unidas.

“Desde el punto de vista del Estado queda casi todo por hacer porque es quien debe responsabilizarse de las exhumaciones”, asegura el presidente de la Asociación para la Recuperación de la Memoria Histórica (ARMH), Emilio Silva. El papel de las administraciones “sigue siendo secundario” y siempre a rastras “de las indicaciones del movimiento memorialista”, coincide la presidenta de Nuestra Memoria, Paqui Maqueda.

Activar un plan de choque es vital, coinciden los actores. Están todos de acuerdo: víctimas del franquismo, asociaciones de derechos humanos, partidos políticos y administraciones implicadas. El futuro Ejecutivo con Pedro Sánchez como presidente y Pablo Iglesias ocupando la vicepresidencia decidirá si hay giro de timón.

Evidencias de la desmemoria

España es una anomalía en el contexto europeo. “Los pasos del Gobierno deben ser más contundentes”, apunta la ARMH. “Y todo eso debe entrar en la enseñanza como una vacuna democrática contra el advenimiento de las extremas derechas”, continúa Silva. “Queda mucho por hacer, pero hemos avanzado muchísimo”, afirma Maqueda, como “sacar a la momia” de Cuelgamuros: “Era un sueño para muchos irrealizable, una utopía, y eso se ha hecho”, subraya.

El “nuevo acuerdo para España” de la coalición entre PSOE y Unidas Podemos reconoce el problema. El punto 5.4, titulado “Recuperación de nuestra memoria democrática”, enmarca algunas de las reivindicaciones históricas de los colectivos de víctimas.

Abrir las fosas comunes

“Implementaremos un programa de exhumaciones de las víctimas del franquismo que continúan en fosas comunes”, dice el texto. Buscar a los desaparecidos forzados es una obligación de Estado, según la legislación internacional. Y España ha incumplido sistemáticamente el cometido.

[...]

Robo a los vencidos

El acuerdo de Gobierno también señala al uso de los derrotados como botín de guerra. [...] Más allá de la fortuna acumulada por el dictador y hoy en manos de la familia Franco, el texto abre en teoría la puerta a la posible reclamación de particulares. Una tarea ingente porque el expolio franquista fue generalizado como castigo a los vencidos.

Los símbolos del franquismo

Dos vías apunta el acuerdo: retirar la “simbología franquista” y prohibir “la exaltación y enaltecimiento del franquismo”. La gran insignia fascista ha caído: los restos de Franco acabaron saliendo del Valle de los Caídos, una promesa cumplida por el Ejecutivo socialista no sin polémicas.

Entre las cosas por hacer está el futuro del complejo arquitectónico de Cuelgamuros o el puñado de fundaciones de carácter fascista que sigue existiendo en el país y actuando como un lobby, caso de la Francisco Franco que Pedro Sánchez prometió en campaña prohibir. O los títulos nobiliarios otorgados por el dictador.

La segunda pata señala las prebendas a peones de la dictadura, con el punto de mira en personajes como Billy el Niño. PSOE y Unidas Podemos estudiarán “todas las vías legales para retirar las condecoraciones y prestaciones asociadas concedidas a personas que protagonizaron actos criminales no juzgados durante el franquismo”.

Justicia versus impunidad

Declarar “nulas las condenas y sanciones” de la justicia franquista es otro de los deberes que asume el acuerdo programático entre las formaciones de Pedro Sánchez y Pablo Iglesias. Se habla en el texto de reparar a quienes fueron juzgados “por motivos políticos, ideológicos, de creencia o de orientación sexual, identidad o expresión de género”.

Pero los crímenes golpistas continúan impunes. Los tribunales españoles niegan de forma sistemática el acceso a la justicia a las víctimas. Y España tampoco ayuda a impulsar la única causa abierta en el mundo contra el franquismo, la denominada “querrela argentina”.

Víctimas de la represión poliédrica

El acuerdo PSOE-Unidas Podemos quiere desarrollar “actuaciones de reconocimiento y reparación” a los represaliados. Declara dos fechas conmemorativas: el 31 de octubre “como día de recuerdo para todas las víctimas del franquismo” y el día 8 de mayo “a las víctimas del exilio”.

Quedan, sin embargo, otras claves por encarar, como la desaparición forzada de menores de edad, los casos conocidos como “bebés robados”. El Congreso aprobó por unanimidad en noviembre de 2018 tramitar una ley que abarque denuncias desde el golpe de Estado de 1936 a la democracia. Está por hacer.

También falta crear un banco público de ADN, un censo nacional de víctimas, poner en marcha una Comisión de la Verdad... O tareas como el acceso a los ar-

chivos para facilitar la tarea de historiadores e investigadores.

Está pendiente igualmente la propia reforma de la Ley de Memoria Histórica, que Pedro Sánchez llevó al Congreso a los diez años de su entrada en vigor. Era entonces presidente Mariano Rajoy y los socialistas querían revitalizar la norma ante el ninguneo presupuestario de la derecha.

LA VANGUARDIA

Un pasado incómodo

BORJA DE RIQUER I PERMANYER, *La Vanguardia*, 24 de enero de 2019

[...]

Los especialistas que estudian los países que han tenido dictaduras represivas sostienen que en los momentos de la recuperación de la democracia hay que impulsar políticas públicas que, si bien tienen que atender preferentemente la reconciliación ciudadana, nunca pueden olvidar tres aspectos: la búsqueda de la verdad de lo que sucedió, la recuperación de la memoria y el reconocimiento de los represaliados y la aplicación de una justicia reparadora. Ahora hace cinco años, en el informe redactado por el relator especial de las Naciones Unidas, el colombiano Pablo de Greiff, respecto de la política española sobre la promoción y la protección de los derechos humanos, se decía: “Los legados de la Guerra Civil y de la dictadura continúan siendo objeto de diferencias más profundas de lo que podrían ser”. Desgraciadamente hoy estas diferencias persisten y se manifiestan de nuevo en la gran resistencia de las derechas a cualquier política de memoria democrática.

La derecha que ha llegado estos días al poder en Andalucía trae en su programa la derogación de la ley de Memoria Histórica Democrática de esta comunidad, aprobada el 28 de marzo del 2017. Es una ley importante y de gran impacto, sobre todo si se tiene en cuenta que este territorio fue el que sufrió las represalias más masivas durante la Guerra Civil y la posguerra: 47.399 andaluces han sido identificados como víctimas de los franquistas, cifra que multiplica por cinco la represión republicana. Y eso lo sabemos gracias a las investiga-

ciones realizadas las tres últimas décadas, cuando se pudo identificar a la mayoría de las víctimas y se comprobó que más de un 30% lo fueron como resultado de ejecuciones extrajudiciales y fueron enterradas en centenares de fosas comunes. Y entre estas víctimas no se cuentan los presos políticos muertos en las prisiones y en los campos de concentración a causa de las malas condiciones de vida y los maltratos. Solo en la prisión de Córdoba, en el año 1941, murieron 502 reclusos.

Hoy esta tarea de investigación histórica realizada puede ser liquidada. El programa de memoria histórica andaluz para la etapa 2019-2023 preveía invertir cinco millones de euros para abrir 700 fosas, donde se calcula que hay enterradas unas 10.000 personas, y también quería crear un banco de ADN para identificar a las víctimas. Todo este plan de actuación y la continuidad de los equipos de investigación puede desaparecer porque el nuevo Gobierno, integrado por el PP y Ciudadanos, ha aceptado la exigencia de Vox de liquidar aquella ley porque, según esta formación ultraderechista, “impone, de forma totalitaria, una versión oficial muy sesgada de la historia andaluza”. Claro que el PP ya estaba bastante predisposto a hacerlo. El mismo Pablo Casado ha hablado de “la irresponsable e innecesaria política de memoria histórica [...] que ha significado una sectaria reescritura de la historia”.

El nuevo Gobierno andaluz ha anunciado la sustitución de la vieja ley por una nueva, llamada “de concordia”, que buscará “cerrar las heridas”. [...]

Página 12

Los crímenes del franquismo y la querrela argentina

PABLO BARI, *Página/12*, 5 de junio de 2019

[...]

El Gobierno de Franco desarrolló las fosas comunes, las detenciones indiscriminadas, la tortura de tradición medieval, y también el robo de niños y la apropiación de recién nacidos, esto último bajo la doctrina eugenésica de Juan Antonio Vallejo-Nágera, el Mengele español, quien consideraba justo quitarles los hijos a los izquierdistas y a las madres solteras. En España la Ley de Amnistía de 1977 bloqueó cualquier recurso

legal para juzgar aquellos crímenes. Y años más tarde quitó al juez Baltazar Garzón de la escena, para evitar que su prestigio conseguido después del intento de juicio a Pinochet se extendiera sobre el dictador de su propio país. De manera difícil de creer un abogado nacido en Buenos Aires, Carlos Slepoy, que creía que los crímenes de lesa humanidad admiten una jurisdicción extranacional, propuso iniciar una querrela en los tribunales argentinos.

Aduce que los hechos han prescrito y los posibles culpables estarían amparados por la Ley de Amnistía de 1977. Ahora el juez deberá tomar una decisión.



Concentración en memoria de víctimas del franquismo en el Cementerio General de Valencia.

La Fiscalía de Valencia ha pedido archivar la causa que agrupa numerosas querellas contra torturadores policiales durante la dictadura de Francisco Franco en un juzgado valenciano, ya que, según la Fiscalía General del Estado, los hechos han prescrito y los posibles culpables estarían amparados por la Ley de Amnistía de 1977.

La Fiscalía del Estado ordenó en julio de 2019 a la de Valencia que pidiera el sobreseimiento. Ahora, en un escrito, la Fiscalía Provincial de Valencia cumple esa orden.

La causa, de la que es competente el Juzgado de Instrucción número 15 de Valencia y en el que se han acumulado varias querellas porque coincide la identidad de acusados y hechos, es una de las últimas abiertas contra torturadores del franquismo en los juzgados españoles, la gran mayoría de las cuales ha sido inadmitida o ha sido luego archivada.

Todas ellas derivan de la llamada querrella argentina de víctimas del franquismo que siguió un juzgado criminal federal de ese país, que envió comisiones rogatorias a los tribunales españoles que fueron rechazadas.

En la circular que la Fiscalía del Estado envió a la valenciana recordaba que ya se opuso a aquellas comisiones rogatorias enviadas desde el juzgado argentino, no solo por la competencia sobre los mismos de la Justicia española, sino por las mismas razones que ahora llevan a solicitar este sobreseimiento: porque los hechos están prescritos y les es de aplicación la Ley de Amnistía.

El rechazo a la causa argentina ha llevado a las víctimas del franquismo a presentar querellas en varios juzgados de Valencia que retornan a la jurisdicción española “desligándose con ello de la querrella argentina”, recordaba también la Fiscalía de Estado antes de afirmar que “pese a ello, los criterios sostenidos por la Fiscalía General no se han modificado”.

Y, así, reiteraba que, pese a que esta causa es diferente de la llamada querrella argentina, “el sustrato de las querellas es sustancialmente idéntico y procede reiterar los argumentos que fueron emitidos, oponiéndose a la pretensión de inicio de las actuaciones judiciales que tengan como finalidad la persecución de hechos prescritos y a los que sea de aplicación la Ley de Amnistía”.

Las querellas presentadas en Valencia contra el exmiembro de la Brigada Política y Social de la policía franquista Benjamín Solsona se sumaron a otras presentadas en Madrid contra Billy el Niño, en Asturias contra el expolicía Pascual Honrado y en el País Vasco contra el capitán Jesús Muñecas. La práctica totalidad de ellas ha sido inadmitida o archivada.

Ahora el juez valenciano deberá tomar una decisión, aunque tanto la Audiencia Nacional como la Audiencia Provincial de Valencia y otros juzgados coinciden con el criterio de la Fiscalía: han archivado causas o, en el caso de la Audiencia Nacional, se ha opuesto a la entrega de Billy el Niño a Argentina.

Espagnol

Présentation du sujet

Le jury a choisi cette année de mettre en exergue un sujet de civilisation qui revient en force dans les débats politiques et sociaux qui ont été suscités par l'arrivée de la nouvelle majorité parlementaire espagnole le 3 décembre 2019 et qui marqueront sans doute toute cette législature. C'est l'épineux sujet de la mémoire historique qui remet en question le passé franquiste. Ledit sujet est normalement traité dans le cycle terminal et les classes préparatoires, ce qui permettait, en principe, d'éviter des cas d'ignorance totale ou partielle de cette question cruciale de l'Espagne contemporaine.

Le dossier proposé, commun à toutes les filières, est composé de cinq documents. Un dessin de presse d'Eneko de 2017, qui ouvre le dossier, porte un regard très critique sur le pouvoir judiciaire en Espagne. L'article principal, paru dans le journal espagnol en ligne *eldiario.es* du 3 janvier 2020, présente la loi sur la mémoire historique de 2007 qui vise à reconnaître les victimes du franquisme. L'article du journal barcelonais *La Vanguardia* du 24 janvier 2019 évoque le projet, présenté par la nouvelle majorité régionale, de dérogation de la loi sur la mémoire démocratique — approuvé par le Parlement andalou le 28 mars 2017 — et son remplacement par une loi de « concorde ». Un extrait assez court, mais essentiel, d'un article paru dans le journal argentin *Página 12* du 5 juin 2019 mentionne l'existence de la loi d'amnistie de 1977 — qui bloque les poursuites des crimes franquistes — et le dépôt des plaintes en Argentine contre les crimes des franquistes. Un dernier article du journal espagnol *Público* du 9 janvier 2020 — avec une photo évocatrice en tête d'article — dévoile la décision du parquet de classer sans suite les plaintes présentées à Valence en invoquant ladite loi d'amnistie.

Analyse globale des résultats

La thématique a été bien comprise dans la majorité des cas et le jury a pu lire de bonnes, voire de très bonnes synthèses tant sur le plan du contenu que sur le plan méthodologique. Certains candidats ont réussi à problématiser de façon remarquable en définissant un axe d'analyse pertinent décliné dans chaque partie sous un angle précis et étayé par des exemples tirés des documents qui ont été confrontés correctement. Malheureusement, dans certaines copies cet exercice n'a pas été bien compris, conduisant à des problématisations uniquement descriptives ou trop générales qui ne permettaient pas de construire par la suite une synthèse cohérente. Ces copies ont donné lieu à un simple catalogue d'exemples dont la structure était difficile à percevoir.

Le jury a constaté aussi quelques problèmes de compréhension du vocabulaire technique qui a conduit parfois à des contresens ou à des contrevérités ; ainsi, par exemple, il était fréquent de trouver le terme *Fiscalía* compris comme synonyme de *gouvernement*, alors qu'il s'agissait bien du « parquet ». Ce type d'erreur, cela va sans dire, peut fausser tout le raisonnement. Certains oublis ont été aussi pénalisés. Quelques candidats ont omis d'évoquer des points essentiels comme l'existence de la loi d'amnistie ou le dépôt des plaintes dans les tribunaux argentins. Quelques absurdités en ce qui concerne la culture générale des candidats ont nui à la qualité du travail, notamment le fait de considérer que Pinochet avait pris le pouvoir en Argentine ou que les plaintes déposées à Buenos Aires concernaient des criminels franquistes se trouvant en Argentine. Nous déplorons aussi une mécompréhension du dessin de presse, car l'ironie contenue dans l'allégorie de la Justice a donné lieu à des interprétations assez extravagantes.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

Le jury a remarqué cette année un manque de méthode dans l'introduction de la synthèse. On pouvait lire des accroches plus ou moins heureuses, mais qui n'avaient pas un rapport étroit avec le sujet et qui

ne pouvaient pas conduire naturellement à sa problématisation. En ce qui concerne la problématique proprement dite, elle doit être présentée sous la forme d'une question directe ou indirecte, d'une manière claire et précise. Il faut donc éviter les problématiques trop longues avec une série de questions, car ce manque de concision se reflètera invariablement dans l'analyse, conduisant au plus grand désordre dans la présentation des arguments. Le jury rappelle aussi qu'il ne faut pas confondre problématique et plan, car celui-ci doit découler de l'axe fixé. Enfin, il faut éviter aussi les introductions trop longues sous peine de nuire à l'équilibre entre les différentes parties de la synthèse.

Le développement idéal en trois parties a été vivement apprécié, mais le jury n'a pas sanctionné pour autant les plans binaires. Le plus important est non seulement de respecter un équilibre entre les parties, mais aussi de trouver une dynamique logique et linguistique en exposant clairement l'aspect développé, nécessairement soutenu par des exemples extraits des documents qui doivent être suffisamment confrontés, et ceci, nous le rappelons, dans chaque partie. Des problèmes de hiérarchisation persistent toujours cette année et il serait profitable de bien réfléchir avant de se livrer à des catalogues d'exemples sans aucun intérêt. En ce qui concerne les transitions, elles sont indispensables à la bonne structure de la synthèse. Il est inutile de faire un paragraphe à part pour les transitions : elles doivent se trouver à la fin de la troisième sous-partie de chaque mouvement dans laquelle une conclusion partielle n'est pas malvenue, suivie d'une courte phrase qui annonce la partie suivante. Dans bon nombre de copies, nous avons trouvé des transitions abruptes.

Pour finir avec le volet méthodologique, il est indispensable de donner une réponse à la problématique proposée. En général, les candidats ont respecté les règles de la synthèse en posant une conclusion dans laquelle nous avons trouvé, dans les meilleures copies, une réponse claire et précise à l'axe défini. Cependant, cette partie de l'exercice n'est pas sans risque, car dans bien des cas la réponse à la problématique n'était pas pertinente. Certains candidats ont ajouté une ouverture, mais rappelons-le, elle doit toujours garder un rapport étroit avec le sujet. Le jury n'a pas pénalisé les copies dans lesquelles la réponse à la problématique se trouvait dans la dernière sous-partie du développement.

En ce qui concerne les compétences linguistiques, le jury a été agréablement surpris par la bonne maîtrise du lexique aussi bien général que technique à quelques exceptions près. Néanmoins, les points qui posent problème concernent la morphologie nominale et verbale ainsi que les structures syntaxiques. Nous avons été gênés cette année par l'oubli systématique des accents. Or, il faut rappeler que l'accent diacritique en espagnol, comme son nom l'indique, distingue la catégorie grammaticale et par conséquent le signifié de deux mots homophones : *más*, adverbe de quantité, *mas* conjonction adversative ; *él*, pronom sujet masculin de troisième personne du singulier, *el* article masculin singulier, etc. L'accent d'intensité à l'oral doit, dans certains cas, être représenté à l'écrit, ce qui permet de distinguer, par exemple, deux formes verbales : *canto*, première personne du singulier du présent de l'indicatif et *cantó*, troisième personne du singulier du passé simple. Ce genre d'oubli constitue donc une faute majeure. Au niveau syntaxique, on déplore les accords à l'intérieur des syntagmes nominaux et entre sujet et attribut. Enfin, ce qui permet de distinguer les meilleures copies au niveau linguistique, c'est la bonne utilisation de la concordance grammaticale des temps et des modes.

Sur le plan du contenu, il aurait fallu insister davantage sur l'obstacle que représente la loi d'amnistie de 1977 à la recevabilité des plaintes, ce qui constitue, selon le point de vue des Nations Unies, une anomalie dans un État démocratique. De même, il n'était pas inutile de rappeler les motifs de cette perte de mémoire (*desmemoria*) dans le contexte particulier de la transition à la démocratie après de longues années de dictature. Enfin, il était important de souligner le principe de juridiction universelle pour les crimes de lèse-humanité qui a permis le dépôt des plaintes dans les tribunaux argentins.

Conclusion

Le jury apprécie les efforts des candidats pour être à la hauteur de l'épreuve et ne peut que se féliciter de l'intérêt que le sujet a suscité auprès des futurs élèves-ingénieurs qui ont manifesté une bonne connaissance

d'un problème si délicat occupant les pensées des Espagnols. Le jury a voulu rester dans la continuité des thèmes développés dans les programmes du cycle terminal et des classes préparatoires. Les résultats de cette session sont très satisfaisants et le jury remercie les enseignants qui ont si bien préparé les candidats.



CONCOURS CENTRALE-SUPÉLEC

Italien

MP, PC, PSI, TSI

4 heures

Calculatrice interdite

2020

L'usage de tout système électronique ou informatique est interdit dans cette épreuve.

Rédiger en italien et en 400 mots une synthèse des documents proposés, qui devra obligatoirement comporter un titre. Indiquer avec précision, à la fin du travail, le nombre de mots utilisés (titre inclus), un écart de 10% en plus ou en moins sera accepté.

Ce sujet propose les 3 documents suivants :

- un article de FLAVIA CARLORECCHIO, paru dans *La Repubblica*, du 1 juin 2017 ;
- un article paru sur le site *Ansa.it*, du 17 mai 2017 ;
- un article du site *Telefono Azzurro*.

L'ordre dans lequel se présentent les documents est arbitraire et ne revêt aucune signification.

la Repubblica

Bullismo¹, ecco come nasce quella carica aggressiva che si sviluppa negli adolescenti

FLAVIA CARLORECCHIO, *La Repubblica*, 1 giugno 2017

L'approvazione della legge contro il cyberbullismo rappresenta un passo in avanti nella lotta al bullismo. Ma per prevenire il fenomeno è importante concentrarsi anche sulla psiche degli aggressori. Lo studio di un team spagnolo coordinato dallo psicanalista José Ramón Ubieta.

ROMA - La recente approvazione da parte della Camera della nuova legge che fissa le norme di contrasto al cyberbullismo è sicuramente un importante passo avanti. Con il voto unanime ottenuto dall'Assemblea di Montecitorio, la legge mira a contrastare il fenomeno, che per la prima volta viene definito nell'ordinamento legislativo italiano. La legge prevede aspetti di prevenzione ed educazione dei ragazzi e si concentra in particolare sui minori, la fascia più colpita. L'ultimo rapporto Censis², infatti, segnala - appunto - come oltre metà dei ragazzi tra gli 11 e i 17 anni sia stato vittima di violenza online da parte di coetanei. Le scuole saranno più preparate ad aiutare i ragazzi oggetto di violenza e saranno sede di iniziative di prevenzione, possibili anche grazie alla creazione di uno speciale fondo governativo.

Comprendere il fenomeno: come nasce un bullo. Una legge che arriva dopo due anni di rielaborazioni e che rappresenta un importantissimo contributo alla lotta al bullismo. Ma come nasce un bullo? Uno studio condotto da un team spagnolo analizza il problema a partire da alcuni elementi riscontrabili, isolati o combinati, in moltissimi aggressori. Tra questi, l'assenza o il rifiuto dell'autorità genitoriale o scolastica; l'immagine che si ha di sé e l'approvazione degli altri;

i cambiamenti legati all'identità sessuale; l'incertezza verso l'aspettativa dei genitori. Gli adolescenti che si trovano ad affrontare questi problemi legati alla crescita e al cambiamento personale in un ambiente poco accogliente o poco funzionale, tendono a sfogare sull'altro le proprie frustrazioni perché incapaci di esprimere positivamente attraverso il proprio corpo la loro identità (ad esempio tingendosi i capelli, vestendo in maniera eccentrica). Secondo lo psicanalista José Ramón Ubieta, curatore dello studio, in questo modo distolgono l'attenzione dai propri problemi e, al tempo stesso, rafforzano un'immagine "forte" di se stessi.

I social e l'esposizione alla violenza. Un problema particolarmente grave è rappresentato dai cattivi esempi di cui siamo circondati. Il discorso pubblico è infarcito di odio e aggressività e viene amplificato online, specialmente sui social, con il risultato di normalizzare e a volte premiare gli atteggiamenti violenti. Proprio parlando di cyberbullismo in un'intervista ai ragazzi di un liceo romano, la presidente della Camera, Laura Boldrini, ha dichiarato che i comportamenti violenti vanno stigmatizzati e denunciati sempre: "È il violento che si deve vergognare, non chi viene attaccato. Per questo dico a tutti di ribellarsi, di non considerare la violenza una cosa normale".

¹ Bullismo: Comportamento da bullo - In particolare atteggiamento di sopraffazione sui più deboli con riferimento a violenze fisiche e psicologiche

² Il Censis: centro studi investimenti sociali è un istituto di ricerca socio-economica

Preoccupanti i dati di una ricerca, emerge l'immagine di ragazzi molto poco consapevoli

Per 8 ragazzi su 10 non è grave insultare, ridicolizzare o rivolgere frasi aggressive sui social si può. Gli attacchi verbali in rete non sono considerati gravi perché non vi è violenza fisica. La maggior parte, 7 su 10, prende di mira l'aspetto fisico, l'abbigliamento e i comportamenti della vittima, convinti che il malcapitato non avrà alcuna conseguenza dagli attacchi. Sono sempre 7 su 10 quelli che non giudicano grave pubblicare immagini non autorizzate.

Questa **la fotografia del cyberbullismo** come emerge dalla **ricerca dell'Università la Sapienza** presentata in occasione del via al progetto "Giovani ambasciatori contro il bullismo e il cyberbullismo per un web sicuro", organizzato dal **Moige** con la **Polizia di Stato**, insieme alla Fondazione Vodafone Italia e Trend Micro per un uso responsabile della rete.

Dai dati della ricerca emerge l'immagine di ragazzi **molto poco consapevoli** delle regole della rete, degli effetti di comportamenti aggressivi, dell'impatto sulla vittima, di quanti possono accedere e per quanto tempo a tali materiali.

La ricerca, condotta su 1.500 ragazzi delle Scuole Secondarie di primo e secondo grado, rileva un generale atteggiamento di sottovalutazione degli effetti dei comportamenti in rete. L'82% non considera grave insultare, ridicolizzare o rivolgere frasi aggressive sui social. L'86% ritiene che le conseguenze per la vittima non siano gravi e che, considerato che non si dà luogo a violenza fisica diretta, l'atto aggressivo verbale può essere considerato non grave e irrilevante.

Il 76% dichiara che insulti o frasi aggressive riguardano l'aspetto fisico, l'abbigliamento, i comportamenti. Il 71% dichiara che la vittima non avrà alcuna conse-

guenza dagli attacchi. Il 68% dichiara che non è grave pubblicare immagini, senza autorizzazione, che ritraggono la vittima. Gli insulti ripetuti o la pubblicazione di immagini lesive sono ritenuti leciti perché ritenuti circoscritti ad un ristretto numero di persone che ne avrebbero accesso.

I temi sui quali le condotte aggressive si concentrano riguardano: **l'aspetto fisico**, comportamenti di chiusura, di **timidezza**, elementi di non **aggregazione a gruppi forti**, **l'abbigliamento**, la **scarsa disinvolture**, la **carenza di coraggio**, la **non propensione verso le trasgressioni**, aspetti che riguardano la **religione**, condotte aderenti alle **regole**, dipendenza da **genitori**, il **"mostrarsi paurosi"**. Inoltre: le **condotte definite "da bambino"**, non da giovane "Smart" sono particolarmente ridicolizzate. I meccanismi dell'aggressione in rete evidenziano la particolare insistenza ed il compiacimento nell'espone la vittima, accanto ad una assenza di empatia e di incapacità di percepire conseguenze ed effetti: sembra che il mondo virtuale si configuri come caratterizzato dalla possibilità di conferire liceità ad ogni comportamento.

Il progetto di prevenzione, che prende il via oggi, 'Giovani ambasciatori contro il bullismo e il cyberbullismo per un web sicuro' coinvolgerà 40.405 studenti e più di 80.000 tra docenti e genitori, presenti in 114 scuole medie di 15 regioni. Con attività educational interattive, materiali didattici e open day sarà promossa una maggiore consapevolezza delle problematiche legate all'utilizzo improprio del web. L'azione di sensibilizzazione e di prevenzione si realizzerà attraverso interventi formativi e informativi: tra cui piattaforma educativa, kit didattico, App.

Cyberbullismo: cos' è?

Internet ha aperto nuove possibilità per tutti noi. L'altra faccia della medaglia è però rappresentata dai rischi legati ad un uso improprio di questo strumento: tra questi c'è il **cyberbullismo**.

Per i giovani che stanno crescendo a contatto con le nuove tecnologie, la distinzione tra vita online e vita offline è davvero minima. Le attività che i ragazzi svolgono online o attraverso i media tecnologici hanno quindi spesso **conseguenze anche nella loro vita reale**. Allo stesso modo, le vite online influenzano anche il modo di comportarsi dei ragazzi offline, e questo elemento ha diverse ricadute che devono essere prese in considerazione per comprendere a fondo il cyberbullismo.

Qui trovate le risposte alle domande che più frequentemente ricorrono su questo tema: avrete modo di capirne le cause e gli effetti e cosa fare per aiutare bambini ed adolescenti a mettere in atto comportamenti responsabili, senza essere autori, vittime o coloro che guardano senza reagire.

Si può definire cyberbullismo l'uso delle nuove tecnologie per **intimorire, molestare, mettere in imbarazzo, far sentire a disagio o escludere altre persone**.

Tutto questo può avvenire utilizzando diverse modalità offerte dai nuovi media. Alcuni di essi sono:

- Telefonate
- Messaggi (con o senza immagini)
- Chat
- Social network (per esempio, Facebook)
- Siti di domande e risposte
- Siti di giochi online
- Forum online

Le modalità specifiche con cui i ragazzi realizzano atti di cyberbullismo sono molte. Alcuni esempi sono:

- **pettegolezzi** diffusi attraverso messaggi sui cellulari, mail, social network;
- postando o inoltrando informazioni, **immagini o video imbarazzanti** (incluse quelle false);
- **rubando l'identità e il profilo di altri, o costruendone di falsi**, al fine di mettere in imbarazzo o danneggiare la reputazione della vittima;
- **insultando o deridendo** la vittima attraverso messaggi sul cellulare, mail, social network, blog o altri media;
- facendo **minacce fisiche** alla vittima attraverso un qualsiasi media.

Queste aggressioni possono far seguito a episodi di bullismo (scolastico o più in generale nei luoghi di aggregazione dei ragazzi) o essere comportamenti solo online.

Italien

Présentation du sujet

Le sujet proposé aux candidats pour l'épreuve de synthèse était constitué des trois documents suivants :

- un article paru dans *La Repubblica* du 1 juin 2017 ;
- un article paru sur le site *Ansa.it* du 17 mai 2017 ;
- un texte extrait du site *Telefono Azzurro*.

Internet et les nouvelles technologies ont donné naissance à des risques nouveaux et notamment au cyber harcèlement qui se propage de plus, en plus en particulier parmi les adolescents.

Ces documents font apparaître les causes et les effets de ce phénomène et ce qui peut être fait pour venir en aide aux enfants et aux adolescents et les aider à adopter un comportement responsable dans l'utilisation de ces nouvelles technologies.

Analyse globale des résultats

Cette épreuve a pour but d'évaluer les capacités de compréhension des textes et le niveau d'expression écrite des candidats ainsi que leur aptitude à rédiger une synthèse.

Dans l'ensemble les textes ont été très bien compris et le jury est heureux de constater que la plupart des candidats ont fait davantage d'efforts pour rédiger une introduction pertinente et un titre.

Les sources bien identifiées sont parfois maladroitement exploitées et dans la restitution des informations certaines nuances ne sont pas toujours perçues.

Souvent l'argumentation est structurée mais les idées sont inégalement développées.

Le jury félicite les candidats pour leur maîtrise d'un lexique assez étendu en italien.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

Le jury est heureux de constater que les candidats ont fait davantage d'efforts pour présenter la problématique et insiste sur le fait qu'il est inutile de citer en permanence les sources des documents dans le développement.

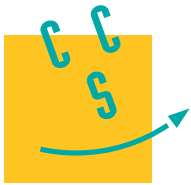
Le jury rappelle que la synthèse doit rendre compte de façon objective de l'ensemble des documents et que les candidats ne doivent ni exprimer leur avis sur le sujet, ni faire état d'éléments d'information non contenus dans les documents.

Les candidats amélioreront leurs résultats par un effort de précision dans l'analyse des documents et une prise en compte plus rigoureuse de la méthode de la synthèse tout en utilisant une langue syntaxiquement et grammaticalement correcte.

La réussite à cette épreuve repose sur un travail de préparation consistant en une lecture régulière de la presse et de livres, une écoute attentive des radios et des télévisions italiennes et une connaissance approfondie de la grammaire.

Conclusion

Le niveau général est tout à fait convenable et dans l'ensemble le niveau linguistique est satisfaisant.



CONCOURS CENTRALE•SUPÉLEC

Russe

MP, PC, PSI, TSI

4 heures

Calculatrice interdite

2020

L'usage de tout système électronique ou informatique est interdit dans cette épreuve.

Rédiger en russe et en 450 mots une synthèse des documents proposés, qui devra obligatoirement comporter un titre. Indiquer avec précision, à la fin du travail, le nombre de mots utilisés (titre inclus), un écart de 10% en plus ou en moins sera accepté.

Ce sujet propose les 3 documents suivants :

- un extrait d'article paru le 14 mars 2018 sur www.dw.com/ru ;
- un extrait d'article paru le 26 mars 2018 sur www.bbc.com/russian ;
- un extrait d'article paru le 3 août 2015 sur www.tass.ru.

L'ordre dans lequel se présentent les documents est arbitraire et ne revêt aucune signification.



«Репортеры без границ» требуют от Москвы прекратить цензуру в интернете

Евгений Жуков, 14 марта 2018

«Репортеры без границ» добиваются, чтобы российские власти отказались от репрессивной политики цензуры в интернете. По словам руководителя организации, Кремль пытается заставить замолчать «живую российскую блогосферу».



Международная правозащитная организация «Репортеры без границ» призвала Владимира Путина изменить после его переизбрания на пост президента России правительственную информационную политику и больше не препятствовать свободному общению журналистов и граждан в интернете. Об этом говорится в заявлении организации, обнародованном в среду, 14 марта.

«Репортеры без границ» отмечают, что российские власти ежедневно блокируют в среднем 244 сайта. По данным правозащитной организации «Агора», в отношении 411 интернет-пользователей ведется уголовное преследование (на 70 процентов больше, чем годом ранее), 43 человека приговорены к лишению свободы, пять принудительно подвергнуты психиатрическому лечению. В большинстве случаев их обвиняют в «экстремизме», «онлайн-пропаганде» и «призывах к терроризму».

[...]

федеральные каналы не сразу заговорили о трагедии в Кемерове

Петр Козлов, Сергей Горяшко, Фарида Рустамова Русская служба Би-би-си 26 марта 2018

Не в первый раз российские федеральные телеканалы сообщают о больших происшествиях с большой задержкой: подробно рассказывать о пожаре в кемеровском торговом центре Первый канал, «Россия 1» и НТВ начали только на следующий день после трагедии. Сотрудники телеканалов объяснили Би-би-си, что не хотели сеять панику до объявления официальных сообщений о жертвах.

[...]

«Не стали ломать победную верстку»

Пожар в ТЦ «Зимняя вишня» начался в воскресенье 25 марта в 16 часов по местному времени (в Москве был полдень). Однако в первые часы федеральные телеканалы не замечали разворачивавшихся в трех с лишним тысячах километров от столицы событий. В их сетке преобладали традиционные для воскресного дня развлекательные телепрограммы. «Россия 24» разместила бегущую строку с информацией о ЧП.

Вечером в итоговых выпусках новостей трех главных федеральных телеканалов («Первый», Россия 1 и НТВ) вышли небольшие сюжеты о произошедшей трагедии, но главной темой выпуска они не стали.

Например, первой темой итоговой программы Первого канала, «Воскресного времени», стало подведение итогов президентских выборов. Победе Владимира Путина на выборах 18 марта было посвящена первая часть программы (более 20 минут эфирного времени из 83 минут общего хронометража). О трагедии в Кемерове на Первом канале сообщили в конце выпуска, уделив этому чуть менее 4 минут.

Телеканал «Россия 1» также в итоговом информационном выпуске «Вести с Дмитрием Киселевым» также сфокусировался в первую очередь на высоком результате Путина на выборах.

«Федеральный канал не может сеять панику»

«Первый канал не имеет права переверстываться без официальных данных, просто по сообщениям в интернете», - объясняет причины задержки попросивший об анонимности собеседник Би-би-си в руководстве те-



леканала. По его словам, официально долгое время сообщалось лишь о четверых погибших, а цифра в 37 погибших от МЧС появилась только в 23:30. К семи вечера МЧС сообщило только о нескольких десятках пропавших без вести. «С этого момента началась полная переверстка сетки, уже утренний выпуск и на Кемерово, и на европейскую часть вышел полностью переделанный», - объясняет он.

«Сегодня Константин Львович (Эрнст, генеральный директор Первого - Би-би-си) злился на сообщения в интернете и объяснял это так, что федеральный канал не может сеять панику, пока нет информации из официальных источников», - рассказал Би-би-си другой сотрудник Первого канала, пожелавший остаться неназванным. [...]

Масштаб события стал понятен только ближе к вечеру, выступает с тем же аргументом собеседник Би-би-си в холдинге ВГТРК (Россия 1, Россия 2, Россия 24). [...]

Только позитив

Отказ от трагичных новостей или усеченное освещение таких событий - традиционная практика федеральных телеканалов. Так, телевидение не освещало акции протеста в Волоколамске, где десятки детей попали в больницу с отравлением из-за свалки. Телеканалы игнорировали нападения в школах в Улан-Удэ и в Перми в январе 2018 года и не рассказывали о резне в Сургуте летом 2017 года.

[...]

По данным исследования, Почти половина россиян считает, что информацию в интернете следует подвергать цензуре, 58% поддерживают полное отключение интернета в стране в случае национальной угрозы или возможности массовых протестов, а 73% полагают, что в сети не стоит публиковать негативную информацию о госслужащих.

Такие данные содержатся в докладе **«Что желает общество: стремление россиян к контролю интернета»**, подготовленного на основе исследования Всероссийского центра изучения общественного мнения (ВЦИОМ) и Центра изучения глобальных коммуникаций при Анненбергской школе коммуникаций университета Пенсильвании (США).

[...]

Опрос показал, что всего в России постоянно пользуются интернетом 42% граждан. Еще 20% заявили, что выходят в сеть время от времени, до нескольких раз в неделю. 38% россиян не пользовались интернетом в течение полугода и более.

В большинстве своем постоянные интернет-пользователи молоды и хорошо образованы, 59% из них моложе 34 лет, почти половина имеет высшее образование. Не пользуются интернетом в основном люди старше 55 лет, без высшего образования.

Влияние и угроза

Примерно половина россиян (53%) считают, что интернет оказывает на жизнь позитивное влияние, в основном так думают постоянные пользователи. Треть опрошенных придерживаются мнения, что влияние интернета негативно.

При этом, указывается в докладе, «значительное число (42%) россиян считают, что иностранные государства используют интернет против России и ее интересов». Кроме того, согласно результатам исследования, «треть россиян (33%) уверены, что пользование интернетом существенно повышает риск суицида», а примерно четверть (27%) полагают, что **интернет угрожает семейным ценностям и политической стабильности (24%)**. Мнение, что интернет разрушает социальные связи, в России разделяют 21% россиян.

Социологи выяснили, что четверо из пяти граждан (81%) негативно относятся к призывам в интернете к антиправительственным протестам и смене политического руководства страны. 79% респондентов отрицательно относятся к сайтам и группам в соцсетях, которые используются для организации антиправительственных маршей и демонстраций, 73% считают неуместной публикацию в сети негативной информации о гос-

служащих.

Каждый второй - за цензуру

Согласно результатам опроса, в целом лишь 11% россиян считают, что интернет должен быть совершенно свободным от правительственной цензуры. 49%, напротив, полагают, что в интернете должна быть цензура. Такое мнение разделяют 57% граждан, которые не пользуются интернетом, и 43% постоянных пользователей.

Доля тех, кто считает цензуру уместной только в отношении определенного контента, составляет 40%. В основном респонденты, выбирая из предложенных типов контента, говорили, что государство должно регулировать материалы, защищенные авторским правом, зарубежные СМИ и их сайты, зарубежные сайты в целом и материалы, вызывающие национальную или расовую вражду.

Делая выбор в специфических видах контента, 59% опрошенных заявили, что государство должно цензурировать или блокировать порносайты с гомосексуальным контентом, 46% призывают контролировать группы в социальных сетях, в которых содержится информация об антиправительственных протестах, [...] 43% респондентов заявили, что государство должно подвергать цензуре или блокировать сайты блогеров, «призывающих к смене власти, - например, /Алексея/ Навального».

[...]

По словам автора доклада профессора университета Огайо Эрика Нисбета, в ходе опроса были выявлены две категории возможных угроз, исходящих от интернета, - внутренние и внешние.

«Возможная внутренняя угроза заключается в том, что интернет используется политическими экстремистами и радикалами для дестабилизации государства и подрыва политической стабильности в России. Возможная внешняя угроза заключается в том, что Запад и зарубежные СМИ используют интернет для противодействия интересам России», - отметил он.

По мнению эксперта, «когда общество чувствует угрозу как реальную, так и вымышленную, зачастую оно готово отказаться от части своих гражданских свобод в пользу государства в обмен на безопасность и защиту».

[...]

Участниками исследования стали совершеннолетние жители 42 регионов России. Опрос проводился методом личного опроса ВЦИОМ. Статистическая погрешность составляет от 3,1 до 4%.

Russe

Présentation du sujet

Le dossier de cette année est composé d'articles qui parlent de la censure sur Internet et à la télé en Russie. Un extrait d'article paru le 14 mars 2018 sur www.dw.com « *Reporters sans frontières* » exigent de Moscou l'arrêt de la censure sur Internet fait état des nombreuses fermetures quotidiennes de sites Internet et de l'augmentation des poursuites pénales contre les internautes pour extrémisme, propagande ou incitation au terrorisme. Cet article est illustré par une photographie montrant une manifestation contre la censure sur Internet. La photo fait référence à la vente au marché noir de produits interdits pendant l'époque soviétique : le jeune homme vend subrepticement l'accès aux divers sites.

L'article *Sondage : la moitié des Russes soutiennent l'introduction de la censure sur Internet* paru le 3 août 2015 sur le site d'une des principales agences de presse de la Russie www.tass.ru partage les données publiées dans le rapport *Que désire la société : aspiration des Russes pour le contrôle de l'Internet*. Cet article donne les chiffres sur l'utilisation d'Internet par les Russes au quotidien, sur l'âge des utilisateurs, leur niveau d'études, puis leur avis sur l'influence d'Internet et sur les menaces en provenance de l'espace numérique. Enfin, les répondants indiquent les contenus que l'état doit contrôler et bloquer.

Et enfin le dernier extrait *Les chaînes fédérales n'ont pas immédiatement commencé à parler de la tragédie de Kemerovo* publié le 26 mars 2018 sur www.bbc.com/ru évoque la rétention et la filtration des informations sur les chaînes fédérales. Cet article explique comment certains événements majeurs tels que l'incendie du centre commercial Kemerovo où des dizaines de personnes y compris les enfants ont perdu la vie, peuvent laisser la place dans le prime time au débriefing des élections présidentielles ou aux programmes de divertissement. Cet article est également illustré par une photo avec une inscription : « Les enfants, pardonnez-nous ».

Analyse globale des résultats

La majorité des candidats qui ont composé cette année ont démontré une bonne maîtrise du vocabulaire et de la grammaire, ont su aussi exposer la problématique des documents et restituer les informations en langue plutôt fluide, mais parfois avec beaucoup de fautes d'orthographe.

Par ailleurs certains candidats ont eu du mal à faire une synthèse bien structurée (informations répétitives ou au contraire mal exploitées, des passages abrupts d'une idée à l'autre) ou ont eu tendance à donner des avis personnels en s'appuyant sur des éléments qui n'étaient pas présentés dans le dossier.

Plusieurs candidats ont aussi ignoré ou mal interprété les photos.

Le jury note également que quelques titres ont été assez vagues ou encore fantaisistes et déplore les conclusions hâtives ou éloignées des idées dégagées dans la synthèse ou encore l'absence de conclusion.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

Les textes de cette année n'étaient pas très compliqués du point de vue du vocabulaire et la structure, la problématique a été assez facile à cerner également. La présentation du sujet suggère une synthèse s'articulant autour de l'axe « le contrôle des informations sur Internet et à la télé en Russie ».

Le jury rappelle qu'une attention particulière doit être portée au titre de la synthèse : il doit être simple, clair et lançant d'emblée la problématique qui, à son tour, doit être en cohérence avec le contenu de l'ensemble des documents. Le jury rappelle également que la synthèse doit être faite de façon objective

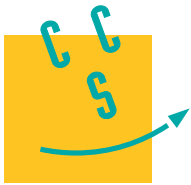
sans aucun ajout personnel ou comparaison à des situations dans d'autre pays ou dans d'autres contextes. Par ailleurs les candidats doivent éviter les paraphrases aussi bien dans la synthèse que dans la conclusion.

Les candidats doivent être vigilants à la manière dont les informations sont hiérarchisées, cela permettra de bien structurer la synthèse et de ce fait d'éviter les répétitions ou les oublis. Ils doivent également prêter une attention particulière aux photos qui font partie intégrante du dossier et permettent d'illustrer la problématique dégagée dans le dossier, voire d'ajouter certaines nuances ou informations, omises dans les articles.

Les candidats doivent aussi savoir gérer leur temps pour éviter de rendre un travail non terminé (notamment absence de la conclusion ou du décompte), s'exprimer dans une langue claire et grammaticalement correcte, respecter la ponctuation et veiller à ce que leur copie soit lisible, au risque d'être sanctionnée.

Conclusion

Comme chaque année le jury rappelle que pour réussir cette épreuve, les candidats doivent maîtriser la synthèse et être capables d'argumenter dans une langue correcte, riche et nuancée. Afin de se préparer, les futurs candidats doivent impérativement lire des textes de presse en russe pour enrichir leur vocabulaire, et s'exercer à écrire un compte rendu, avec leurs propres mots, sans essayer de reprendre des phrases toutes faites et en respectant les règles de la synthèse.



L'usage de tout système électronique ou informatique est interdit dans cette épreuve.

Rédiger en chinois et en 500 caractères une synthèse des documents proposés, qui devra obligatoirement comporter un titre. Indiquer avec précision, à la fin du travail, le nombre de caractères utilisés (titre inclus), un écart de 10% en plus ou en moins sera accepté.

Ce sujet comporte les documents suivants :

- un texte adapté d'un article paru sur Internet 《虎嗅网——腾讯科技©》 <https://www.huxiu.com/article/278103.html>, le 24 décembre 2018 《共享自行车简史》 (Une brève histoire de Bicyclettes partagées) illustré par quatre images.
- un texte adapté d'un article paru sur Internet 《欧洲时报网》 le 6 février 2018 : 《在法国的共享自行车》 (Bicyclettes partagées en France), illustré par une image ;
- une image tirée d'Internet : 《北青网YNET》, du 28 février 2018.

L'ordre dans lequel se présentent les documents est arbitraire et ne revêt aucune signification.

共享自行车简史

自2006年中国出现首家专业租车网站以来，中国在线出行服务行业开始向“互联网+共享经济”转变，共享自行车渐渐转化成主流服务项目。

2014年，ofo企业创立。这家公司的共享自行车最初仅仅在北京大学校园内供学生使用。很快共享自行车就成了人们谈话的中心题目。据统计，到2015年10月底，ofo投放在马路上的自行车数量只有2万辆，但是到了2017年已达到2300万辆。

看着ofo、mobike等公司的飞速成功，2016年开始，不少公司也纷纷投资，把目标转向了共享自行车。据不完全统计，2016年一共出现了20多家共享自行车企业，2015年有245万人使用共享自行车，2016年有1886万人使用。一年间惊人地增长了700%，共享自行车行业看起来似乎充满了前景与活力。被西方人称之为“自行车王国”的中国，又迎来了20多家自行车公司一起竞争的新时代黄金期。



为什么共享自行车会出现如此红火的局面呢？其中主要有这样几个原因：第一，随着私人小汽车数量的快速增加，城市交通的压力越来越大。共享自行车的出现，转化了以前上班路上的交通难点，成了为很多上班族提供“最后一公里”的急需品。第二，共享自行车是一种又便宜、又环保的交通工具。第三，共享自行车非常实用，尤其用手机系统和APP功能，能很快找到车，方便地付款。第四，使用共享自行车，就不会像以往那样，要担心自行车是否会丢失和如何保养等问题。因此，共享自行车很快就得到很多中国人，特别是年轻人的欢迎。



共享单车解决了哪些用户痛点



- 1 近距离打车贵，走路远；
- 2 老式公共单车车桩的位置固定，存取不方便；
- 3 用户不再需要考虑车辆的丢失、存放与保养问题；
- 4 手机扫码，不需办卡；
- 5 GPS定位，可以迅速找到车。

数据来源：公开资料整理

知数·参评作品

腾讯科技
数可视
联合出品

不过，让人意外的是，共享自行车作为共享经济的宠儿，很快就出现资金紧张的局面，不再成为用户和投资方的热门对象，不少公司甚至不得不面临关门。2016年投资排名第三的“小鸣单车”公司，在2018年3月宣告破产，成了中国第一个破产的共享自行车品牌。自“小鸣单车”之后，其他共享自行车企业也因为类似的原因相继停运、倒闭。据交通运输部副部长2018年的统计，全国77家共享自行车企业中，已有20多家倒闭或者停产。现在，连最大的ofo企业也进入了危机状态。从去年年底开始，ofo的用户纷纷要求退还押金费。

为什么在短短的几年间，共享自行车从黄金时期一下子跌入破产和失败的境况呢？其中的主要原因是自行车的制造价格成本较高，但是回收的使用费太低，每小时只收1元，几乎等于免费，如每辆自行车每天收入7元，就需要使用30天才能收回生产成本。这使企业的投资商失去了投资的动力。当然对于“互联网自行车企业”、“共享经济”等概念过了新鲜劲的用户也慢慢失去了骑行的动力……。

回顾共享自行车的简短历史，这个行业上升得极快，下跌得也飞速。这可以说是中国现代经济发展，普通人们生活中出现的一个有意思现象，值得让人回味。

根据《虎嗅网——腾讯科技©》
(<https://www.huxiu.com/article/278103.html>)
2018年12月24日网文改写。图片均源于此文。

在法国的共享自行车

“共享”这个词的意思，就是节约成本费用，提高生活质量。去年，中国在法国很多城市投放了几百到几千辆自行车，进入巴黎市场的共享自行车有：中国人熟悉的ofo小黄车，投放数量2000辆，不用付押金，价格为20分钟0.5欧元；Mobike的橙色车，投放数量3000辆，押金只有1欧元，价格为30分钟0.5欧元。中国共享自行车的出现正在成为法国，特别是巴黎城市景观的一个组成部分。

自从共享自行车进入法国城市后，引发了不少好奇的目光。共享自行车虽然是一种租用形式，但它的价格特别便宜，使用也很方便。《Figaro》报道说：“从中国进口的这种自由共享自行车的使用方法，非常吸引人。人们可以从网上直接下载应用，找到最近的车辆。一点击就可以解锁，骑行结束后，把自行车放在马路上就行。骑行花费可以直接从银行卡上扣除。”在巴黎这个国际大都市里，除了大城市的通病——堵车以外，人们还会经常碰到地铁和公共汽车司机的罢工。在这种情况下，骑车的方便，就不必说了。

不过，在法国骑自行车和开汽车一样，也需要遵守交通规则。酒后骑车绝对不行，要受到重重的罚款，最高的罚款金为750欧元。自行车可以在人行道上停车，但是停车的地方不能阻碍别人行走，并且需要提前预约。根据法国的公共交通规则，自行车不能进入环城公路和高速公路。成年人不能在人行道上骑车，只能在马路上骑，只有8岁以下的孩子可以在人行道上骑，因为这样相对比较安全。在法国骑车时，为了保证骑车人的安全，人们在骑车时不能吃东西，不能戴耳机，当然更不可以打电话。

虽然中国自行车的进入，为法国自行车市场提供了发展机会，增加了在城市共享自行车的选择。但骑几步车就可以观赏景点的美事，并非人们想象的那么简单，它面临着质量、停车、损车、偷车等很多问题。

首先，和中国一样，共享自行车在方便人们生活的同时，也因乱停乱放给城市市民带来了不少负面影响。法国网友表示：“闯入巴黎的自行车有时会出现意想不到的地方，比如被扔进塞纳河里，放在树上或房顶上。自行车的乱放乱停，造成了视觉污染。”其次，骑共享自行车的人常常会出现在行人通道上，影响行人走路，这也是法国市政府无法容忍的一个方面。还有，共享自行车的质量不好。“巴黎骑行”(Paris en Selle)协会负责人Labouret指责说：“亚洲来的自行车质量一般，不适合日常骑行。再说，大部分车辆，只有一档速度。”“大街上，很多自行车都坏了。有的是被人损坏的，有的是质量太差。我们不需要那种一次性自行车。”

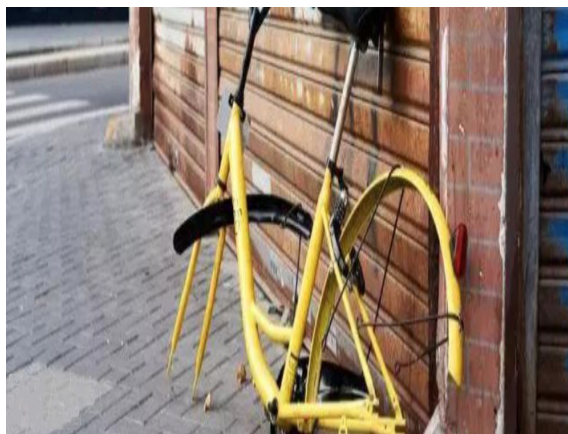


巴黎街头越来越多的共享自行车被破坏。

此外，巴黎市政府对自行车运行商的真实目的也表示怀疑，巴黎市政府负责交通的副市长Najdovski说：“我们心中也有疑问，比如某些运营商过来，是为了提供高质量自行车租借服务，还是收集客户信息并转手卖给他人？”因此巴黎市政府不同意让自行车公司随便发展。副市长认为，上面所提到的负面因素影响了共享自行车的整体形象。他在接受《Figaro》报采访时表示：“共享自行车占据了公共空间，我们将设立管制措施。我们正在考虑，想对这些运营商征收特别税收。另外，这些自行车进入巴黎，城市需要开新的自行车道，这都会产生费用。共享自行车公司参与这些支出，理所当然。”准备以占用公共空间的名义对自行车运营商征税，将会被列入春天推出的“移动法”(Loi Mobilité)之中。

中国记者采访了几位正在骑小黄车的巴黎本地人。他们说2017年时，巴黎的马路上还能常常见到这些“来自中国”的自行车，但随着时间的推移，街头上能看到的车辆越来越少。这究竟是好事还是坏事呢？

根据2018年2月6日《欧洲时报网》编辑的新闻改写



(源于2018年2月28日北青网YNET网文)

Chinois

Présentation du sujet

Le dossier proposé aux candidats est constitué de trois documents :

- un texte adapté d'un article paru sur Internet « 虎嗅网——腾讯科技 », le 24 décembre 2018, « 共享自行车简史 » (Une histoire de bicyclettes partagées), illustré par quatre images ;
- un texte adapté d'un article paru sur Internet « 欧洲时报网 » le 6 février 2018 : « 在法国的共享自行车 » (Bicyclettes partagées en France), illustré par une image ;
- Une image tirée d'Internet : « 北青网YNET », du 28 février 2018.

Les candidats doivent rédiger en chinois et en 500 caractères environ une synthèse des documents qui peut être rédigée en caractères simplifiés ou complexes et un écart de 10 % en plus ou en moins est accepté. L'usage de tout système électronique ou informatique est interdit dans cette épreuve.

Analyse globale des résultats

Toutes filières confondues, 35 candidats se sont présentés à cette épreuve, soit 20 % de plus que l'année dernière. Le sujet était bien adapté à leur niveau, puisque le jury a eu le plaisir de corriger d'excellentes copies montrant une bonne maîtrise de la langue. Comme les années précédentes, les candidats de cette année ont un bon niveau de chinois, étant capables de montrer la richesse de leur vocabulaire et de leur structure grammaticale dans la synthèse.

Pour améliorer la synthèse en chinois, sa longueur a été réduite à 500 caractères. Les résultats sont satisfaisants.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

Comme pour les autres langues, le jury utilise cinq critères précis pour évaluer le travail des candidats. Les meilleurs doivent arriver aux niveaux de compétences décrits ci-dessous.

- Problématisation (titre, problématique et sources) : problématique en cohérence avec l'ensemble du document ; sources exploitées en rapport avec la problématique.
- Restitution des informations : informations complètes et hiérarchisées.
- Synthèse : regard critique porté sur le dossier ; argumentation solide et cohérente.
- Richesse linguistique : vaste répertoire, proche d'une langue authentique.
- Correction linguistique : de rares erreurs peuvent apparaître, mais l'ensemble est proche d'une langue authentique.

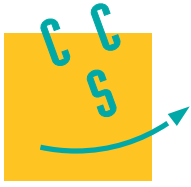
Dans cette épreuve, les candidats ont pour la plupart bien respecté les consignes, mais comme les années précédentes, certains ne semblent pas savoir ce que l'on attend d'eux. Certains candidats donnent une thématique, mais non problématisée ou maladroitement exploitée. Ils construisent une structure incohérente ou utilisent mal les sources. Certains candidats possèdent un vocabulaire assez limité, et ne savent pas bien utiliser les synonymes, ni la ponctuation chinoise, par exemple : les nuances entre l'utilisation des mots « 论文、文章、课文、作品 », « 个自 » au lieu de « 各自 », « 走像 » au lieu de « 走向 », et la nécessité d'une virgule devant les mots 但是、所以、因为 etc.

Le jury relève également des problèmes de grammaire, comme par exemple, la différence d'utilisation entre « 大量地投资 » et « 大量的投资 » ou « 两片文章 » au lieu de « 两篇文章 ». Il y a parfois trop de répétitions ou de maladresses qui demeurent, d'où leurs difficultés d'écriture du texte.

Ainsi, les candidats doivent faire attention à maîtriser ces cinq compétences. Par exemple, éviter les répétitions, utiliser un vocabulaire approprié et éviter les faux caractères. Ils devront aussi veiller particulièrement aux spécificités et aux différences d'expression chinoise. Sans l'usage de tout système électronique ou informatique, il leur faut soigner de près les tournures chinoises.

Conclusion

Il s'avère, lors de cette épreuve, qu'un manque de niveau réel en chinois peut avoir des conséquences désastreuses, mais, qu'avec un entraînement régulier en laboratoire, un respect des consignes, une bonne maîtrise sur les cinq compétences ci-dessus, une synthèse correcte, les candidats devraient avoir en main les ingrédients pour accéder, grâce à leur travail, à de bons résultats.



CONCOURS CENTRALE•SUPÉLEC

Arabe

MP, PC, PSI, TSI

4 heures

Calculatrice interdite

2020

L'usage de tout système électronique ou informatique est interdit dans cette épreuve.

Rédiger en arabe et en 500 mots une synthèse des documents proposés, qui devra obligatoirement comporter un titre. Indiquer avec précision, à la fin du travail, le nombre de mots utilisés (titre inclus). Un écart de 10% en plus ou en moins sera accepté.

Ce sujet propose les documents suivants :

- une caricature de ISLAM AL-QOUSSI, du site *Wilad el-Balad* mis en ligne le 31 août 2016 ;
- un article de BBC arabe mis en ligne le 22 juillet 2018 ;
- un article de Walid Majdi paru dans le quotidien el-Masri al-Yawm en date du 03 novembre 2018 ;
- un article de Jalal Idris paru sur le site al-Adassa, mis en ligne le 18 janvier 2018.

L'ordre dans lequel se présentent les documents est arbitraire et ne revêt aucune signification.



كاريكاتير بريشة إسلام القوصي عن موقع ولاد البلد بتاريخ ١٣ أغسطس ٢٠١٠٢

كيف يدبر المصريون حياتهم في ظل ارتفاع الأسعار؟

عن موقع بي بي سي عربي

22 تموز/يوليو 2018

جاء قرار الحكومة المصرية السبت 21 تموز/يوليو، برفع أسعار الغاز المستخدم في المنازل والمحال التجارية إلى ما بين 1.75 جنيه وثلاثة جنيهات للمتر المكعب، بنسب تتراوح بين 30% و75% اعتباراً من أول آب/أغسطس القادم، ليمثل أحدث حلقة في مسلسل الحكومة المصرية، برفع أسعار العديد من السلع والخدمات منذ إقدامها على تعويم الجنيه المصري في نوفمبر من العام 2016.

وجاءت هذه الزيادة في أسعار الغاز، بعد زيادة في أسعار المحروقات بنسبة 55% في حزيران/يونيو الماضي، وفي أسعار الكهرباء بنسبة 42% في تموز/يوليو الماضي، وزيادة أخرى في تعرفه ركوب مترو الأنفاق، الذي يعدّ وسيلة المواصلات الأكثر شعبية بين المصريين الشهر الماضي، وهي الزيادة التي أثارت امتعاضاً كبيراً في أوساط المصريين.

وتفتح تلك الزيادة في أسعار الغاز مثل كلّ مرّة، نقاشاً وجدلاً بشأن أسبابها وتداعياتها على حياة المصريين، ومدى إمكانية تحمّل المواطن المصري لهذه الزيادات المتواصلة، في ظلّ شكاوى كثير من المصريين من تدهور أحوالهم المعيشية.

وبدا ردّ فعل المصريين على تلك الزيادات واضحاً، عبر منصات التواصل الاجتماعي وخاصة تويتر، وتساءل كثير منهم تحت هاشتاج #الغاز، عن التناقض بين إعلان الحكومة المصرية عن زيادة كبيرة في إنتاج البلاد من الغاز الطبيعي، وقرب تحقيق الاكتفاء الذاتي منه، ثمّ إقدامها في الوقت نفسه على رفع أسعار الغاز بهذه النسب.

غير أن الحكومة تقول إنّ رفع أسعار الغاز، يأتي ضمن خطة لترشيد دعم المنتجات البترولية والغاز الطبيعي، في حين يرى مختصّون أنّ رفع أسعار الغاز بهذه الطريقة، يستهدف تحصيل مزيد من الأموال من المصريين، لسداد مستحقّات الشركات الأجنبية العاملة في مجال التنقيب في حقول الغاز الجديدة التي أعلنت مصر عن اكتشافها.

وتتمّ كلّ الزيادات في الأسعار والخدمات، ضمن خطة نصّ عليها اتفاق للحكومة المصرية مع صندوق النقد الدولي، للإصلاح الاقتصادي في مصر، ويعد رفع الدعم عن السلع والخدمات أحد أهم بنوده، ووفقاً لمختصين فإن دعم الوقود كان يمثل فيما سبق ما نسبته 30% من الموازنة العامة للبلاد، في حين تستهدف الدولة ضمن الخطة تخفيضه ليصل إلى 10% فقط.

ورغم عدم تعاطف البعض مع قضية استمرار الدعم في مصر، فإنّ كثيرين يرون أنّ هناك مخاطر كبيرة على المجتمع المصري، في ظلّ قسوة الإجراءات الاقتصادية المتبعة من قبل الحكومة، وعدم توفير بدائل لقطاع كبير من المصريين الذين يمثل الدعم بالنسبة لهم عوناً على استمرار الحياة.

ووفقاً للعديد من التقارير فإنّ قطاعاً كبيراً من الأسر المصرية، أعينته الظروف وبات يضع مزيداً من الخطط للتقشف، عبر الترشيد في استهلاك الكهرباء والغاز والمواصلات، غير أنّ جانباً كبيراً من هؤلاء يرون أنّ كافة خططهم، لم تفلح في سدّ العجز في ميزانيات الأسر، في وقت لا تبدو فيه الرواتب متناسبة على الإطلاق، مع الزيادات المتواصلة في الأسعار.

المصري اليوم

كتب : وليد مجدي

بعد مرور عامين على "تعويم الجنيه" .. خبراء: الإيجابيات تفوق السلبيات

السبت 03-11-2018

متوسط سعر الدولار منذ التعويم



أكد عدد من الخبراء أن قرار تحرير سعر الصرف "التعويم"، في 3 نوفمبر 2016 كان ضرورة لحلّ مشكلة ندرة العملة الأجنبية وتوقف العديد من الاستثمارات، لكن في الوقت نفسه كانت هناك تحديات ومشكلات ما زال المسؤولون عن الاقتصاد في مصر يعملون عليها، أبرزها "ارتفاع الأسعار"، الذي بالرغم من تراجعها إلّا أنّه لم يصل إلى المستوى المطلوب.

"المصري اليوم" حاولت رصد أبرز التحديات والمشكلات والإيجابيات، التي تحققت مع مجموعة من أبرز الخبراء الاقتصاديين بعد مرور عامين على قرار التعويم.

سهر الدماطي، الخبيرة الاقتصادية، أكدت أنّ النظام المصرفي في مصر على مرّ التاريخ قبل تحرير سعر الصرف كان فاشلاً، وأنّه كان من الضروري وضع نظام جديد لوقف نزيف الاقتصاد المصري الذي كان أحد متطلبات صندوق النقد الدولي.

وقالت: "في عام 2016 وصل المتداول من الدولار إلى أقلّ رقم في تاريخه، وجميع الشركات في كلّ القطاعات كان لديها مواد خام وبضائع في الموانئ، لم يفرج عنها لعدم توافر العملة، بالإضافة إلى رسوم الانتظار". وأضافت أنّ المستثمرين الأجانب كانوا لا يستطيعون تحويل العائد على استثماراتهم للخارج، والذي وصل إلى 6 مليارات و400 مليون دولار، وكانت معظمها لشركات تعمل في قطاع استكشافات البترول، ما أدى إلى تراجع حجم التقييم في هذا الوقت، نظراً لعدم قدرة الدولة على توفير العملة، ورفض الشركات تسلّم أرباحها بالجنيه المصري. وأشارت إلى أنّ سعر صرف الدولار تجاوز الـ20 جنيهاً في تلك الفترة، ما أدى إلى زيادة تكاليف الإنتاج، فكان لا بد من اتخاذ القرار بتحرير سعر الصرف، للقضاء على السوق الموازية.

وتابعت: "الآن أصبح لدينا نظام مصرفي قوي وعالمي، ويضرب به المثل في السياسة النقدية، ونجح بنسبة 100% في تحقيق الأهداف التي يعدّ أبرزها دخول حسيبة الصادرات في البنوك، مما أدى إلى وجود وفرة في العملة بالقطاع المصرفي لتغطية كلّ الاعتمادات لعمليات الاستيراد وسداد المبالغ المستحقة على مصر". وبالنسبة لارتفاع الأسعار، قالت: "التضخم مسألة مؤقتة، وانخفض من 36% إلى ما يقرب 15% وهو أمر جيد، وسوف يعود لمعدلاته الطبيعية بعد انتهاء خطة الإصلاح الاقتصادي، بنهاية الشريحة الخامسة من قرض صندوق النقد الدولي، وما حدث اضطرابات مؤقتة، سوف تنتهي بداية يونيو 2019".

وطالبت الدماطي بضرورة أن تعمل الحكومة مع المؤسسات التي تجلب العملة الأجنبية وزيادة التصدير، لضمان توافر العملة خلال الفترة المقبلة. وحول ارتفاع الدين الخارجي إلى 92 مليار دولار، أكدت الدماطي: "ما زلنا في النطاق الآمن، مع وجود القدرة على السداد من خلال التدفقات الدولارية". وأنهت الدماطي حديثها قائلة: "جميع مؤشرات الاقتصاد المصري تؤكد أننا نسير في الاتجاه الصحيح، بشهادة مؤسسات دولية، مثل بعثة صندوق النقد وتقارير البنك الدولي ومؤسسات أخرى".

ومن جانبه، أكد الدكتور فخري الفقي، الخبير الاقتصادي، أنّ إيجابيات قرار تحرير سعر الصرف تجبّ السلبيات، وقال: "أصبح لدينا سعر مستقر للدولار، ما أدى إلى استقرار المعاملات التجارية بين مصر وشركاء الاستثمار".

وأضاف الفقي أنّ مناخ الاستثمار في مصر أصبح مهيأ لجذب استثمارات أجنبية، مع توحيد سعر الصرف الذي أدى إلى تشجيع المستثمرين الأجانب، بالإضافة إلى زيادة مصادر النقد الأجنبي الـ5: "الصادرات، وتحويلات المصريين بالخارج، والسياحة، والاستثمار، وقناة السويس".

وأشار الفقي إلى أنّ القرار ساهم في ارتفاع الصادرات إلى 25 مليار دولار، ودخول التحويلات إلى نسبة 100% في القنوات الشرعية، بعد أن كان 90% منها في السوق السوداء، كما أنّ الدخل القومي من السياحة أصبح 26 مليار دولار، مع زيادة الاستثمارات الأجنبية خاصة في قطاع البترول والغاز.

وأوضح الفقي: "بالرغم من تحقيق العديد من الإيجابيات إلا أنّه ما زالت هناك مشكلات نتيجة القرار الذي أدى إلى الغلاء، الذي وصل إلى 35% عقب التعويم، وأصبح حالياً أقل من 15%، ولكنه ما زال مرتفعاً، متوقعاً أن ينخفض إلى أقل من 10% مع نهاية 2019". وأشار إلى أنّ ارتفاع الأسعار يرجع لأسباب عالمية، مثل التوترات والحروب التجارية بين أمريكا والصين، والذي بدوره يؤثر على نمو التجارة العالمية، كما أنّ ارتفاع أسعار برميل البترول إلى 75 دولاراً حالياً، في حين أنّ الموازنة العامة للدولة بـ67 دولاراً، سوف يتسبب في زيادة عجز الموازنة.

وتابع الفقي: "أبرز التحديات التي تواجهنا هي تراكم الديون، التي أصبحت 3.7 تريليون جنيه محلياً، والخارجي 92.6 مليار دولار"، مؤكداً أنّ الدين مازال في الحدود الآمنة، بنسبة 37% من الناتج المحلي الإجمالي، ومصر لديها القدرة على السداد خلال الفترة المقبلة.



ومن جانبه، أكد السفير جمال بيومي، الأمين العام لاتحاد المستثمرين العرب، أنّ مؤشرات الاقتصاد بعد مرور عامين على قرار التعويم "جيدة"، حيث ساهم القرار في الوصول إلى منطقة توازن لسعر الصرف. وقال بيومي، لـ "المصري اليوم": "التعويم ليس مسؤولاً عن ارتفاع أسعار السلع والأسواق"، ودعا إلى مراقبة السوق لمواجهة جشع بعض التجار، لكنه رفض مطالبات البعض بالعودة إلى التسعيرة الجبرية، مؤكداً أنّ هذا الأمر يتنافى مع آليات العرض والطلب والسوق الحرة. وشدد على ضرورة زيادة معدلات الإنتاج وجذب الاستثمارات المباشرة، لاسيما الأجنبية، لتعزيز النمو الاقتصادي.

وقال الدكتور علاء الشاذلي، عضو مجلس إدارة البنك المركزي السابق، أسنّاذ الاقتصاد بجامعة القاهرة، إنّ قرار تحرير سعر الصرف، الذي اتخذه البنك المركزي 3 نوفمبر 2016، كان ضرورة، حيث ساهم في تحسّن ميزان المدفوعات بسبب معالجة خلل الميزان التجاري، لاسيما أنّ الصادرات المصرية أصبحت لها أسعار أكثر تنافسية في السوق العالمية

التعويم يجتاح العرب.. المغرب على خطى مصر مع الفارق

بواسطة: العدسة 18 يناير 2018

بقلم جلال إدريس

على ما يبدو أنّ الاقتصاد العربي سيتوجّه خلال الفترة المقبلة، نحو سياسية التعويم، أو تحرير سعر الصرف، فبعد القرار الصعب الذي اتخذته مصر نهاية عام 2016، بتعويم سعر الجنيه، واتجاه السودان نحو الطريق ذاته، أعلنت المملكة المغربية مؤخراً عزمها تحرير سعر الدرهم المغربي "بشكل تدريجي"، وذلك بداية من اليوم الاثنين 15 يناير 2018.

ولأنّ أضرار التعويم في مصر، كانت بالغة السوء، سواء على المواطن المصري، أو حتّى على سعر العملة المحلية التي انهارت بعد التعويم أمام العملات الأجنبية، فإنّ المواطن المغربي ينظر إلى تلك الخطوة بقلق وخوف شديد، خصوصاً وأنّ الأوضاع الاقتصادية في المغرب مؤخراً بدأت في السوء، فضلاً عن ارتفاع كثير من أسعار السلع الأساسية.

وفي الوقت الذي ينظر فيه قطاع واسع من المواطنين والمتعاملين إلى هذه الخطوة بعين الشك والريبة، فإنّ السلطات النقدية المغربية تبدو متفائلة جداً حيال دور "التعويم" في دعم تنافسية الاقتصاد، وتجنب الصدمات الخارجية، وتخفيف الضغط على احتياطي النقد الأجنبي.

فلماذا إذن ستلجأ المغرب للتعويم؟ وكيف ستطبّقه؟ وما الفارق بين تجربة التعويم في مصر، والتجربة ذاتها في المغرب؟ وما هي أوجه الشبه بين الحالتين؟

تحاول السلطات النقدية بالمغرب إقناع الرأي العام بتجربة "التعويم" ولجوئها إليها بعدة تبريرات أبرزها، هو مساعي الحكومة إلى انفتاح الاقتصاد المحلي المغربي على العالم الخارجي، بما يعني الرفع من تنافسية الشركات المغربية، ومن ثم زيادة حجم التصدير. وفي هذا الاتجاه ترى الحكومة المغربية أنّه كلّما انخفضت العملة المحلية كلّما قلت كلفة الإنتاج، ليتم طرح السلع المغربية لأسعار منافسة بالأسواق الخارجية.

أيضاً فإنّ الحكومة المغربية تسعى من خلال "خطة التعويم التدريجية" إلى تخفيف الضغط عن الاحتياطي من النقد الأجنبي، عبر تنشيط حركة التصدير وتقليل حجم الاستيراد؛ والنتيجة لتقليص العجز في الميزان التجاري الذي بلغ مستويات كبيرة تفوق الـ50%. الأمر الثالث وفقاً لـ"مراقبين"، هو أنّ الحكومة المغربية ترى أنّ "التعويم" سيكسب العملة المحلية القدرة على مواجهة الصدمات الخارجية، مثل تقلبات أسعار النفط، وأسواق العملات، وكذلك إحداث نظام مالي ومصرفي مرن وعالي الكفاءة، وتحويل المغرب إلى مركز مالي عالمي جاذب.

ويضاف إلى ذلك معطى جديد، يتعلق بتوجه المغرب للاستثمار بكثافة في السوق الإفريقية، وهو ما يستلزم من جهة توفر المملكة على حجم أموال ضخمة بالعملات الصعبة لتنفيذ المشاريع، ومن جهة أخرى الالتزام بشروط صندوق النقد الدولي الذي يطالب بـ"التعويم" كشرط لتقديم أي قرض عند الحاجة.

وعلى مدار الأشهر الماضية، حاول بنك المغرب المركزي طمأنة المواطنين، بأنّ تحرير سعر الصرف في المغرب لن يكون كتحرير سعر الصرف في مصر. وحاول بنك المغرب تمهيد الرأي العام لتعويم الدرهم، في فبراير 2017، وطمأنته، خاصة بعد حالة الغلاء التي تسبب فيها تحرير سعر الصرف في مصر، واعتراف صندوق النقد الدولي بأنه أخطأ في تقديراته بالنسبة لتراجع سعر الجنيه المصري بعد تحرير سعر الصرف.

وقال البنك المغربي وقتها، إنّ أهم الفروق التي تتمثل بين "إصلاح نظام الصرف" في مصر والمغرب، أنّ الإصلاح في المغرب "طوعي، ومحضر له، وتدرجي، ومنظم"، في حين كان في مصر "قسرياً وغير منظم"، في إشارة على أنّ الأوضاع الاقتصادية وبرنامج اتفاق مصر مع صندوق النقد، جعلاً مصر في موقف المضطر لتعويم الجنيه.

وأضاف بنك المغرب، أنّ وضع احتياطي النقد الأجنبي في المغرب ومصر مختلف في وقت اتخاذ القرار في كل منهما. وقال البنك المغربي، بحسب موقعه الإلكتروني، إنّ احتياطي مصر وقت تعويم الجنيه كان غير ملائم، لأنّه كان يمثل 50% من مقياس كفاية احتياطات الصرف، وذلك بعد أن تراجع بنحو 25 مليار دولار، بينما "احتياطي النقد الأجنبي في المغرب ملائم، ويتراوح بين 100 و150% من مقياس كفاية احتياطات الصرف، وهذا الاحتياطي يتزايد" بحسب المركزي المغربي.

الفارق الكبير في التضخم في كلا البلدين، وقت قرار التعويم، حيث إن التضخم في المغرب أقل من 2%، فيما كانت نسبة التضخم في مصر وقت التعويم حوالي 23% في مصر.

كذلك فإن السوق السوداء للعملة غير موجودة في المغرب، في حين كانت موجودة في مصر قبل "التعويم"، بحسب المركزي.

كما أنّ الوضع الاقتصادي في المغرب أفضل نسبياً مع اتخاذ إجراءات إصلاحية مسبقة، مقارنة بوضع مصر قبل إصلاح نظام الصرف، حيث وصل عجز الموازنة إلى حدود 3.5% مقابل 12.5% في مصر عام 2015-2016، كما أنّ احتياطي النقد الأجنبي، والبطالة في وضع أفضل مما كانت عليه مصر.

Arabe

Présentation du sujet

Les quatre documents qui constituent le corpus proposé à l'étude pour cette session 2020 sont en rapport, plus ou moins explicite, avec une question économique d'actualité dans le monde arabe, la *dévaluation de la monnaie nationale*. Le premier document est sous forme d'une caricature, publiée en août 2016, intitulée *La crise du prix du sucre*. À travers un jeu de mot autour du vocable « sucre » qui indique, dans le dialecte égyptien, à la fois la denrée alimentaire de base et la pathologie du diabète, on y mesure l'ampleur de la hausse des prix devant la jubilation de la patiente qui apprend de son médecin traitant, dépité, qu'elle est atteinte du diabète.

Le deuxième document, publié en juillet 2018, intitulé *Comment les Égyptiens gèrent leur quotidien à l'aune de la hausse des prix ?* souligne la dégradation de la vie du citoyen égyptien devant la hausse des prix qui s'étend aux secteurs énergétiques gaz, électricité, mais aussi au secteur du transport. Cette série de hausse des prix fait suite à la décision du gouvernement égyptien de dévaluer la livre égyptienne en novembre 2016. C'est le résultat de la levée de la politique des subventions relatives aux marchandises et services, préconisée par le FMI.

Le troisième document, publié en novembre 2018, est intitulé *Deux ans après la « dévaluation de la livre »*. *L'avis des experts : Les bienfaits surpassent les méfaits*. L'article commence par souligner l'accord d'un grand nombre des économistes sur la pertinence de la décision du gouvernement égyptien de dévaluer la livre. Cette décision était destinée à contrer la pénurie des devises qui empêchait la croissance de l'économie égyptienne. Quatre experts vont faire l'apologie de cette décision de dévaluation en n'y voyant que des avantages. Quant au problème de la hausse des prix que le premier article pose comme résultant de la dévaluation de la livre, le deuxième article atténue fortement ce lien en indiquant que cette hausse sera résorbée à court terme. D'autres experts expliquent même la hausse des prix plutôt par des facteurs externes : la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis ou la malhonnêteté de certains commerçants égyptiens (*sic*).

Le quatrième document, publié en janvier 2018, intitulé *La dévaluation envahit les arabes. Le Maroc sur les pas de l'Égypte mais avec une différence* a été publié trois jours seulement après le début de la mise en œuvre de la dévaluation du dirham au Maroc. On y lit une évaluation très négative de l'expérience égyptienne afférente à la dévaluation. Cela contredit entièrement les avis des experts du deuxième article. Ce troisième article retrace les appréhensions et craintes du citoyen marocain, alerté par les résultats néfastes de la politique de la dévaluation sur la société égyptienne ainsi que l'effort de la Banque du Maroc, en amont de la dévaluation du dirham, pour le rassurer. Les autorités financières du Royaume arguent que la décision de dévaluer le dirham est volontaire et n'est pas imposée, contrairement à l'Égypte, par le FMI. À en croire les autorités financières marocaines, la dévaluation du dirham a lieu dans un contexte économique nettement plus favorable que celui de l'Égypte : taux d'inflation et de chômage plus bas et réserve en devises plus importante.

Analyse globale des résultats

Il faut souligner que la majorité des candidats répondent au cahier des charges du concours. Ils choisissent un titre, souvent pertinent, n'omettent pas de donner le total des mots et essaient de construire une synthèse agencée et articulée autour d'une problématique. Le jury est satisfait de constater qu'au-delà des circonstances bien particulières de cette session, il y a des acquis qui se consolident au fil des années.

Si le niveau de langue demeure très satisfaisant pour la majorité des candidats qui manient avec maîtrise une langue authentique, il faut souligner que le quart des candidats à cette session était mal préparé au niveau méthodologique. Au choix approximatif de problématique s'ajoute une approche linéaire, quelques candidats abordant les documents dans l'ordre proposé, la restitution consiste alors à une simple énumération des informations sans hiérarchisation.

On ne peut s'empêcher d'imputer ce manque de préparation aux conditions difficiles dans lesquelles se sont déroulés les épreuves de la session 2020. Les candidats ont manqué beaucoup de cours et ils étaient désorientés, comme tout un chacun, par les effets d'une pandémie qui est d'une ampleur universelle.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

Le problème majeur qui a marqué les prestations des candidats est de ne pas prêter attention à la chronologie de la publication des trois articles. Il fallait mettre en relief ces dates de publication avec les dates des dévaluations de la livre puis du dirham. Il fallait constamment se poser la question des instances et circonstances d'énonciation (« Qui s'exprime à travers cet article ? », « Quelles sont les circonstances de cet article ? ») et les confronter avec celles des autres articles. Si le premier article pose la hausse des prix en Égypte comme une conséquence évidente de la dévaluation, le deuxième article réfute ce lien et défend la politique de la dévaluation sans aucune réserve. À contrario, le troisième article conclut à l'échec, du moins au niveau social, de l'expérience de la dévaluation égyptienne. Cette conclusion est plausible puisqu'elle intervient deux ans après la dévaluation de la livre égyptienne et émane d'un point de vue étranger à l'Égypte. En revanche, toutes les prévisions et justifications des autorités bancaires marocaines à propos de la dévaluation du dirham restent de simples allégations puisque aucune distance temporelle ne permet d'attester ou d'infirmier leur véracité.

Il ne s'agit nullement dans une synthèse de pourfendre les avis des uns ou de prendre parti pour d'autres. Mais il est nécessaire de contextualiser les propos, les idées et les événements et de les mettre en perspective. Cela permettra plus aisément au lecteur de déceler lui-même la crédibilité des propos et de relever subrepticement les nuances.

Certains candidats ont cité pêle-mêle les avis de différents experts, comme des données sûres et avérées. Les pires prestations ne citaient mêmes pas les auteurs de tel ou tel propos, de telle ou telle analyse. Les meilleures copies, une minorité, sont celles qui étaient plus attentives à contextualiser, à confronter les textes et à indiquer les instances énonciatives.

Un autre travers relevé dans les copies de cette session 2020 est le choix erroné de la problématique. Une partie des candidats a choisi *la hausse des prix* comme problématique principale. Or, la hausse des prix n'est que le résultat de la dévaluation de la monnaie nationale. Certains le confirment, d'autres l'infirmier, ou encore, une autre partie le craignent. Il n'y a que la caricature qui n'évoque que le problème de la hausse des prix.

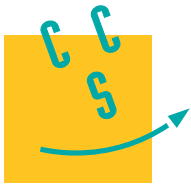
Une synthèse juste doit bannir toute idée extérieure au corpus proposé à l'étude. Or, beaucoup de candidats ont évoqué d'autres exemples de dévaluation de la monnaie nationale, autres que l'Égypte ou le Maroc, tirés du monde arabe, ou faisaient part de jugement de valeur sur la réussite du modèle égyptien ou marocain. Plus grave encore, les candidats qui ont négligé le quatrième document parlant de l'expérience naissante du Maroc en matière de dévaluation. Il est impératif de ne négliger aucun document et d'accorder un traitement à part égale de tous les documents, y compris le document iconographique qui était parfois juste mentionné sans aucune analyse.

Conclusion

Le bilan de la session 2020 semble moins probant que celui de la session 2019. Bien que le sujet ne soit pas destiné aux spécialistes mais plutôt au grand public, il est possible que sa nature économique n'ait pas

été propice à l'excellence. Mais, l'économie va de pair avec cet esprit de rigueur, de minutie et d'exigence qui est attendu de futurs ingénieurs.

Le jury conseille aux futurs candidats de revoir, à travers les rapports des sessions précédentes, l'horizon d'attente du jury notamment en matière de méthode de synthèse.



CONCURSOS CENTRALE SUPÉLEC

Portuguais

MP, PC, PSI, TSI

4 heures

Calculatrice interdite

2020

L'usage de tout système électronique ou informatique est interdit dans cette épreuve.

Rédiger en portugais et en 500 mots une synthèse des documents proposés, qui devra obligatoirement comporter un titre. Indiquer avec précision, à la fin du travail, le nombre de mots utilisés (titre inclus), un écart de 10% en plus ou en moins sera accepté.

Ce sujet propose les 5 documents suivants :

- une photo d'une campagne publicitaire pour une banque ;
- un article de VINICIUS DE MORAES, du site Futuro Exponencial ;
- un extrait d'un article de KARLA PEQUENINO avec une infographie paru dans *Público*, du 12 avril 2019 ;
- un dessin de Joost Swarte.

L'ordre dans lequel se présentent les documents est arbitraire et ne revêt aucune signification.



Campanha de publicidade do banco brasileiro Bradesco

por VINICIUS DE MORAES, no site “Futuro Exponencial”, site que se dedica a cobrir os mais recentes avanços tecnológicos e seus potenciais impactos para o futuro da humanidade.

As obras de arte a seguir foram todas desenhadas por um algoritmo de Machine Learning desenvolvido por uma equipe no Google Brain. A arte é a mais recente fronteira que as empresas de Inteligência Artificial estão tentando conquistar. Está acontecendo lentamente, mas sem dúvidas a AI está se tornando cada vez melhor em muitas coisas.

O programa, chamado Google Deep Dream, aprendeu a identificar objetos escaneando milhões de fotos pixel a pixel. Primeiro ele aprendeu a diferenciar as cores e as sombras, então ele começou a escanear as bordas entre os objetos. Ao longo do tempo ele aprendeu como separar os objetos uns dos outros e construiu um catálogo de todos os objetos que ele escaneou de todas as fotos.

Então ele descobriu como organizar e categorizar os objetos que possuíam características similares e aprendeu a recriar composições aleatórias destes objetos. Finalmente, quando solicitado, ele mostrou um conjunto aleatório destas imagens sobre um template de paisagem.

Artes e Inteligência Artificial

O Google está desenvolvendo uma variedade de ferramentas para ajudar a acelerar o processo de machine learning. Uma das mais recentes é chamada AI Experiments, um site onde você pode brincar com um conjunto de programas que utiliza diversas técnicas de machine learning.

Um aviso: ao brincar, você está ajudando as máquinas a aprender, assumindo sua parte da culpa quando elas eventualmente se revoltarem e dominarem o mundo. Mas não se preocupe, provavelmente as coisas não serão tão ruins quanto se imagina.

Direito sobre as artes?

Há uma pergunta que hesito em fazer. Quem possui os direitos destas imagens? Até onde eu saiba, nós temos o direito de reivindicar a propriedade sobre as coisas que projetamos, criamos ou produzimos.

Mas o que acontece quando projetamos algo que projeta outra coisa? Quem possui a segunda coisa? Isto po-

de parecer trivial agora, mas o que acontecerá quando a AI começar a criar software, publicar novas histórias, criar ferramentas de diagnóstico etc?

Se as pessoas que escreveram o código que criou a AI também possuem o que a sua AI criou, bem provavelmente as empresas de tecnologia irão criar suas AIs, ou ter algumas AIs diferentes, para fazer qualquer coisa de forma inimaginavelmente melhor que os seres humanos. Estas poucas companhias poderiam então, com o devido tempo, possuir tudo.

Nota

Uma vez que um algoritmo é montado, ele pode se capacitar em apenas algumas semanas, ou dependendo da habilidade, apenas algumas horas ou minutos, para dominar assuntos que levamos uma vida inteira.

Vinicius Soares, Engenheiro de Telecomunicações pelo Instituto Nacional de Telecomunicações, especialista em Inteligência Artificial e em Estratégia de Produtos e Serviços em TIC, e fundador do AiNews Network e da Mais a.i., empreendimentos baseados em Inteligência Artificial, afirma :

“Praticamente todos os campos do conhecimento humano serão impactados pela computação cognitiva. Isto significa uma coisa: mudança. Podemos perceber esta mudança com um olhar de medo e assumirmos uma postura defensiva com relação a ela, ou podemos perceber esta mudança com um olhar positivo e aproveitar os frutos que ela irá gerar. Sem dúvidas, riscos e oportunidades estão associados a esta mudança, mas reforço que o processo de automação pela computação cognitiva pode libertar o ser humano das tarefas repetitivas e pesadas e permiti-lo se dedicar à sua essência.

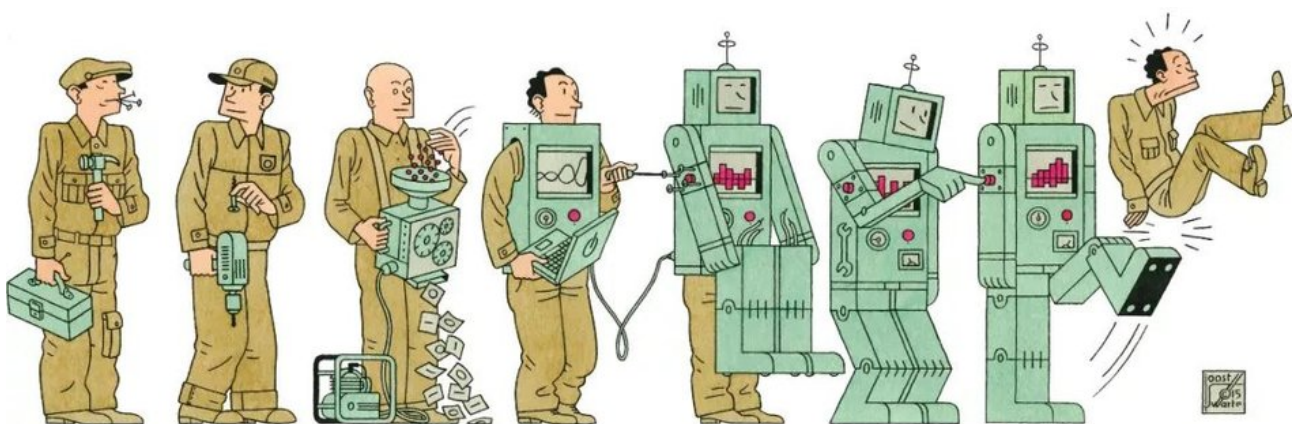
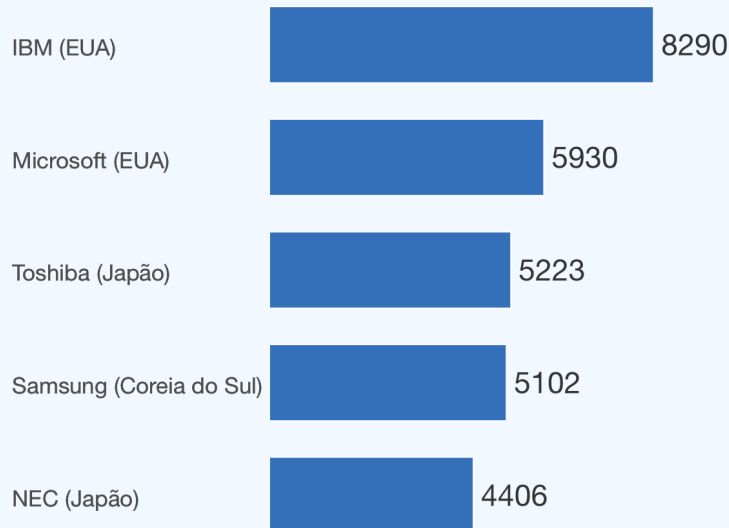
Especificamente sobre a aplicação de AI em processos criativos, o Deep Mind é uma prova que a AI é de fato transversal. Mesmo um processo tido como tipicamente humano — a criatividade — pode ser automatizado, ainda que parcialmente. E se por um lado isto pode parecer uma ameaça, por outro, pode ser o gatilho para empurrar a humanidade a explorar sua criatividade de forma mais ampla e ainda mais inusitada.”

KARLA PEQUENINO, *Público*, 12 de abril de 2019

A tecnologia promete tirar o ser humano do volante, acelerar o diagnóstico médico, aumentar a precisão na agricultura e prever desastres ambientais. São muitos os países que já investem na área. Mas quem está preparado para desenvolver inteligência artificial? Os países precisam de ter uma série de bases digitais para desenvolver inteligência artificial. De acordo com dados de 2016, China e EUA dominam investimento em inteligência artificial. **Baidu** (China), **Google** (EUA) e **Amazon** (EUA) são as empresas que lideram o investimento em inteligência artificial. As empresas que lideram o número de patentes em inteligência artificial (cf. gráfico abaixo) são : IBM et Microsoft (EUA), Toshiba e NEC (Japão), Samsung (Coreia do Sul).

A União Europeia quer apostar mais na área.

As empresas que lideram o número de patentes em inteligência artificial



A inteligência artificial vista pelo holandês JOOST SWARTE

Portugais

Présentation du sujet

Les quatre documents proposés amènent à questionner la place et le rôle de l'intelligence artificielle dans nos vies, et à faire une lecture critique de son développement, de ses usages et de ses risques. Un article met en valeur l'utilisation de cette intelligence artificielle (IA) dans le domaine artistique ; un autre article, accompagné d'une infographie, dresse le rapide inventaire des usages de l'IA dans différents domaines et des entreprises leaders du marché, en montrant quels pays sont les plus avancés en matière de nombre de brevets émis ; deux autres documents iconographiques doivent être interprétés : la photographie d'une publicité pour une banque brésilienne et un dessin humoristique montrant la manière dont la machine peut finir par avoir autorité sur l'humain.

Analyse globale des résultats

Toutes filières confondues, cinq candidats ont composé. Trois d'entre eux ont montré une maîtrise, une fluidité de la langue et un lexique étendu, malgré quelques fautes de grammaire et d'orthographe. Les deux autres copies contenaient plus de fautes, surtout l'une d'entre elles, qui a accumulé gallicismes et fautes de grammaire, et semble considérer que l'accentuation est une option de la grammaire portugaise...

Tous les candidats ont globalement bien compris les documents et en ont restitué les enjeux. Néanmoins, quelques problèmes ont émergé : la problématisation est parfois présentée dans des termes trop flous (ex : « points positifs, problèmes, risques » sans nommer quels sont ces points, ces problèmes et ces risques) ou trop simplistes (système binaire avantages/inconvénients, par exemple) ; les limites de l'IA n'ont parfois pas été clairement énoncées, alors que celles-ci étaient contenues dans les deux documents iconographiques proposés : faut-il réellement se réjouir du message de la publicité de Bradesco, ou du fait que la machine se débarrasse complètement de l'homme ? Malgré ces faiblesses, les synthèses ont dans l'ensemble été bien, voire très bien conduites, même si une copie s'est vu infliger une pénalité car la synthèse dépassait le nombre de mots autorisés.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

L'amorce et la bonne conduite de l'argumentation et de la problématisation se sont parfois révélées un peu fragiles. Si les notions en jeu ont été bien interrogées (l'homme comme la cause des problèmes qu'il cherche à combattre, limites de l'IA qui découlent parfois paradoxalement de la pertinence de ses usages, etc.), certaines informations sont présentées de manière répétitive ou simplifiée, tandis que d'autres ne sont pas assez exploitées. Il faut donc rester très vigilant à la manière dont les informations sont hiérarchisées, car cela influe directement sur la structure de la synthèse, même dans des copies bien structurées et argumentées.

Conclusion

L'esprit de synthèse, la capacité à argumenter et à faire preuve d'esprit critique, ainsi que la correction de la langue sont les compétences-clés requises pour cet exercice. Il faut veiller à saisir tous les enjeux nés de la confrontation des documents, afin d'exploiter les différents points de vue exprimés et d'exercer un esprit critique en choisissant les termes appropriés. Une plus grande attention doit être donnée à la correction linguistique, un peu plus relâchée cette année par rapport à la session précédente.